L'AMI DU PEUPLE, DE L'ORDRE ET DES LOIS.

LA VÉRITÉ PERCE

VOL. IV. MONTREAL, SAMEDI, 4 JUIN, 1836. NO. 92

Almanac des Affaires.

GIBB & Cie.
MARCHANDS-TAILLEURS,
INFORMENT le public qu'il ont reçu par les derniers arrivages Un assortiment Considérables de MARCHANDISES pour le printems et l'été, du dernier goût.
Chapeaux pour messieurs à la dernière mode d'une qualité Superieure.
23 mai, 1836. 6f.

FRANCIS METZLER,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER,
Vis-à-vis la Banque de la Cité.
16 avril, 1836. 1 y

J. S. KOLLMYER,
MARCHAND-TAILLEUR,
INFORME ses amis et le public qu'il a reçu par le *Toronto* de Londres son assortiment de draps, casimires et étoffes à vestes et pour habits et pantalons d'été, le tout du dernier goût.
23 mai, 1836. 4f

HOTEL RASCO,
MONTREAL.
CET ETABLISSEMENT, nouvellement bâti, le plus considérable dans le Canada, ayant plus de CENT APPARTEMENTS meublés avec élégance, est toujours prêt à recevoir les VOYAGEURS ou les PENSIONNAIRES qui voudront bien l'honorer.
13 Avril 1836. 6f.

HOTEL DE SWORD.
Au coin des Rues St. Gabriel et Notre-Dame.
13 avril 1836. 6m

HOTEL DE ORR.
Presque vis-à-vis le Palais de Justice, Rue Notre-Dame.
13 avril 1836. 1y

HOTEL DE LA POMME D'OR.
TONNET, PATISSIER, CONFISEUR, etc., informe ses amis et le public en général qu'il vient de transporter son établissement de CONFISEUR et PATISSIER, au No. 92, rue St. Paul, dans la maison autrefois occupée par M. Rasco, faisant l'encoignure de la rue St. Denis, près le marché neuf. Le local spacieux qu'il occupe maintenant lui donne la facilité de joindre à son établissement de patissier et confiseur, un HOTEL GARNI, où il pourra recevoir des pensionnairse et loger des voyageurs à des prix très modérés.
M. TONNET se fera toujours un devoir de justifier par son travail et son assiduité l'encouragement qu'il a obtenu, pour le quel il offre au public ses plus sinceres remercimens.
Il continuera toujours à faire les desserts, comme ci-devant, se chargera des décorations de table, et exécutera toutes les commandes qui lui seront faites dans sa branche, telles que pieces montées en sucreries, patisseries, pieces décorées, pieces en,oivées, pains de savoye, le tout au gout des personnes, et en un mot tout ce qui tient à sa partie.
Il tiendra toujours pendant tout le cours de l'été les glaces à la crême et au fruit, qui depuis le commencement de son établissement lui ont valu les éloges du public.
Dans l'hiver il tiendra toujours les crêmes Italiennes qui ont valu à sa maison une si juste renommée.
Il ne négligera ni peines, ni travaux pour bien remplir les commandes qu'on lui fera, et pour satisfaire les personnes qui lui feront l'honneur de se servir chez lui.
On trouvera en tout temps à son établissement une assortiment de desserts, sucreries, vins fins, liqueurs, syrops d'orgeat et autres, etc.
Il pourra recevoir en son hôtel des parties de tables, telles que diners publics, réunions, etc. etc. avec un avis d'un jour. Ses appartemens seront toujours prêts, et disposés à recevoir ceux qui voudront bien l'encourager. Le service de sa maison sera fait avec activité et précision et rien ne manquera pour satisfaire les personnes qui lui feront l'honneur de se rendre chez lui.
Montréal, 11 mai, 1836.

UNION HOTEL.
LOUIS PRIVAT,
No 1 *Place d'armes, Montréal.*
16 Avril 1836 tf.

HOTEL DE S. BOYD
Rue, Notre, Dame, près de la rue St. GABRIEL
16 Avril. 1836. 1y

MEAD, MOTT & Co.
Manufacturiers de Harpes et Pianos, Marchands de Musique et d'Instrumens.
No. 89, rue Notre-Dame.
16avril, 1836. 1 y

Branche de l'Etablissement LITHOGRAPHIQUE DE LONDRES
TENU A MONTRÉAL,
PAR BOURNE.
DESSINS, plans d'architecture, cottes-d'armes, circulaires, têtes de comptes, cartes funéraires, affiches et cartes d'affaires, lithographiés à l'établissement ci-dessus.
N. B. Gravure sur cuivre et impression continuées comme ci-devant.
Motréal, 1er. février, 1834.

Almanac des Affaires.

HARDOIN LIONAIS,
Marchand en Gros et en Détail de
MARCHANDISES SECHES,
ET DE GOUT,
Magasin, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice.
1er juin, 1836. 1y

JESSE THAYER.
Marchand en Gros et en Détail de
MARCHANDISES SECHES.
AU COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. JOSEPH
Vis-à-vis l'Eglise de la paroisse.
7 Mai, 1836. 6m

EDWARD MOORE,
EPICIER EN GROS ET EN DETAIL,
Au coin des rues Notre-Dame et St. Gabriel.
LIQUEURS, VINS, etc.
16 avril, 1836.

R. HICKS & Co:
EPICIER EN GROS ET EN DETAIL,
Au coin des rues Notre-Dame et St. François-Xavier.
LIQUEURS VINS, etc.
16 avril, 1836. 1 y

JOHN P. ASHTON.
Manufacturier et Marchand de Chapeaux en Gros et en Détail.
Pelleteries de toutes les qualités.
Magasins No. 174 rue St. Paul, Vieux Marché. et No. 4 Place d'Armes.
Le plus haut prix du marché pour toutes espèces de pelleteries.
13 avril 1836. 1y

CARTER ET MACDONALD.
APOTHICAIRES ET CHIMISTES,
(Successeurs de J. Beckett et Co.)
No. 127 Rue St. Paul.
13 avril 1836. 3m

MEDICAL HALL.
Presque vis-à vis le Palais de Justice, Rue Notre-Dame.
On y trouve toute espèce de Médicaments, huile, peinture et couleurs, en gros et en détail.
13 avril 1836. tf.

NICKLESS ET GRAHAM,
MAGAZIN DE PAPETERIE,
Manufacturiers de Livres de Compte et Relieures.
PLACE D'ARMES.
16 avril, 1836. 1 y

H. C. M'LEOD
No. 63 Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice, a continuellement à vendre.
Un assortiment considérable de papéterie, livres, bijoux d'enfans et bijoux en porcelaine.
13 avril 1836. 1y

ENOS FOLSOM,
Libraire, Papetrie et Relieure,
Au coin des rues Notre-Dame et St. François-Xavier.
16 avril, 1836. 1 y

BAINS DE MONTREAL.
Faisant face à la rue DES COMMISSAIRES
On entre par la rue Friponne.
Sont maintenant ouverts aux public.
HEURES D'ADMISSION.
Tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir. Les dimanches de 5 à 10 heures du matin.
8 mai, 1836. 44f

JOHN SMITH.
Sculpteur, Doreur et Manufacturier de Miroirs, Cadres d'Images et de Tableaux.
Grande Rue du Faubourg Québec, près de la Place Dalhousie
Les anciens tableaux nettoyés.
13 avril 1836. 1y

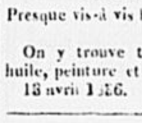
JOHN DONNELLAN, offre en vente, à Son magasin, No 233, rue St. Paul, vis-à-vis *l'exchange Coffee house,* GRAINES de JARDIN ARBRES FRUITIERS, *etc. etc.*
16 Avril 1836 1y

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.
LE propriétaire de cette établissement fait ses remercimens à ses amis et au public, et peut assurer qu'il n'a épargné aucun effort pour rendre sa collection digne d'obtenir une continuation du support et de l'approbation du public. Il disposera de son assortiment d'arbres fruitiers et d'arbres forestiers, et de plantes annuelle, de plantes cultivées dans sa serre et de racines bulbeuses &c. avec les termes les plus avantageux ; les prix ont été réduits et sont plus bas que nulle part allieurs.
Le public est invité a visiter cet établissement, afin de pouvoir se former une idée de l'étendue et de valeur de la collection.
7 mai, 1836.

MELANGES.

L'ASSAUT,

EPISODE VRAI DE LA GUERRE D'ESPAGNE,

(Traduit de l'Allemand.)

(Suite et fin.)

J'attendis avec impatience le signal du départ ; mais le capitaine hésitait encore à le donner, quoique le feu se fût déjà communiqué aux bâtimens attenant au château, et enlevât ainsi tout espoir d'y passer la nuit.

Enfin le capitaine parut ; mais dans quel état ! Il avait sans doute découvert la cave, car il trébuchait, et ses pieds lui refusaient presque le service ; le vin avait excité encore sa rudesse naturelle ; il ne lui restait plus de l'homme que la forme. Les soldats lui avaient sans doute parlé de ma compagne, car il se dirigeait directement sur ma voiture, à côté de laquelle j'étais occupé à bander ma blessure, devenue fort douloureuse.

" Lieutenant-colonel, dit-il, me frappant familièrement sur l'épaule, cette petite sorciere là-haut est à moi. J'espere que vous allez le concevoir ; car, comme commandant du détachement j'ai le droit de choisir ma part du butin." En sabutant ces paroles, il se disposa à escalader la voiture.

" Tout à votre aise, dis-je, réprimant avec peine ma colère, et le faisant reculer brusquement. Je ne vous dispute pas le butin ; mais cette dame n'en fait point partie ; elle se trouve du reste sous ma protection, que vous voudrez bien respecter.

"— Je ne respecte rien, rien du tout, cria le furieux capitaine. C'est moi qui commande ici, il faut que cette Espagnole soit à moi, et que personne ne résiste, ou...

"— Eh bien ?—ou...?

"— Ou il n'échappera pas à son terrible châtiment," dit le capitaine accompagnant son discours d'un broyant jurement ; et il frappa en menaçant de la main contre son épée.

" Monsieur, m'écriai je oubliant la tranquillité nécessaire, si vos paroles ne sont pas de vaines fanfaronnades, je veux à l'instant satisfaction sanglante de votre insulte." Et à mon tour, je fis résonner mon sabre.

Ma protégée n'avait pas compris notre querelle ; mais elle voyait nos gestes menaçans, et, pressentant le danger : " Santa Maria !" soupira-t-elle, et tomba évanouie dans les bras du vieux Pedro. Et cela fut heureux, car elle ne vit pas la scène qui suivit.

A peine avais-je dit, que le capitaine arracha avec violence sa lame du fourreau, et s'écria : " Dégainez, lieutenant colonel, dégainez ! le capitaine Davaux n'entend pas deux fois de semblables menaces : dégainez, ou—par Satan, je vous renverse."

Et il fondit sur moi avec une telle rage, que j'eus à peine le temps de me mettre en garde. Vivement je croisai ma lame avec la sienne, mais ce ne fut qu'avec la plus grande adresse que je parvins à parer ses coups furieux, rapides comme l'éclair. Enfin je profitai d'un moment où il se découvrit ; j'écartai son épée, je poursuivis, et le bras sanglant de mon adversaire laissa tomber son arme.

La victoire était à moi, mais le capitaine écumait de rage, et j'avais tout à craindre de la part d'un homme ivre et irrité à l'excès. J'ordonnai donc au conducteur d'exciter les chevaux ; je m'élançai moi-même sur mon fidèle coursier, et je rejoignis au galop la voiture.

La donna était revenue à elle, et son œil me cherchait avec inquiétude. Quand elle m'aperçut, je vis l'expression de la joie animer ses beaux traits, et un sentiment indicible de félicité dilata sa poitrine.

Mon premier soin fut pour notre sûreté. " Où irons-nous maintenant ? demandai-je à Pedro. Barbastro est-il loin d'ici ? Dans quelle direction faut-il marcher ? Y-a-il garnison française ?

"— Monsieur, il y a à peine trois heures, et depuis longtemps les vôtres sont maîtres de la ville. Les chemins qui y conduisent de ce côté sont peu fréquentés, mais je crois que nous n'aurons rien à craindre des patriotes, car, sans doute ils sont tous rassemblés dans la forêt, pour attaquer vos soldats. Et quand il en serait resté, le vieux Pedro espère que sa présence, comme celie de la donna, dont le père est vénéré dans toute la province, écarteront toute attaque ennemie."

Les choses n'en vinrent pas jusque là. Le vieillard connaissait parfaitement les chemins, et vers minuit nous arrivâmes à Barbastro, devant la maison de l'oncle de la donna. Pedro éveilla les habitans, ensevelis depuis long-temps dans le plus profond sommeil ; ils ouvrirent la porte lentement et avec des murmures ; mais leurs manières changèrent dès qu'ils reconnurent leur ami.

Il pria ma belle compagne d'attendre un instant afin qu'il pût préparer son oncle à la recevoir. Je pénétrai son dessein, et je me réjouissais d'une délicatesse qu'on trouve rarement chez des hommes de sa classe.

Après une petite demi-heure, il revint me prier, au nom de don César Gusman de Minerejas, d'accompagner sa niece devant lui.

Don César avait quelques années de moins que son frère le marquis, mais il n'avait rien de cet air de franchise qui éveille la confiance, et qui m'avait attiré vers ce dernier avec une force irrésistible. Son visage était sombre et sévère, et l'on vit quelle peine il avait à remercier seulement de quelques paroles le sauveur de sa niéce, mais qui pour lui n'était que l'ennemi de l'Espagne. Tout notre entretien dura à peine cinq minutes ; il était froid, raide et cérémonieux, et tel qu'on n'aurait pas dû l'attendre après le service que je venais de lui rendre.

Indigné de sa conduite, je m'inclinai sans parler ; j'adressai quelques mots à la niece, qui jusqu'alors s'était tenue à ses côtés, muette et comme perdue dans ses pensées, et j'allais sortir, lorsque la belle Espagnole s'anima : elle s'approcha vivement de moi, et détachant une bague de son doigt, elle dit avec un son de voix d'une douceur inouie : " Noble Français ! généreux " protecteur de vos ennemis, accueillez avec bonté " ce faible témoignage de ma gratitude, et sou-" venez-vous, en le regardant, d'Olivia Minere-" jas, dont la reconnaissance ne s'éteindra qu'a-" vec la vie. "

L'émotion arrêta sa voix ; volontiers je lui aurais répondu ; je lui aurais dit que j'emportais son image gravée pour toujours au fond de mon âme : mais don César me poursuivait de ses regards haineux, et son aspect m'était si insupportable, que, sans parler, et portant seulement la main sur son cœur, je quittai rapidement la chambre.

Nous venions de nous séparer à jamais. Je le savais, et j'en étais déchiré de douleur. Mais la tristesse ne devait pas trouver longtemps place dans mon cœur. Deux jours après, je rejoignis mon régiment, et dès-lors la guerre, avec sa capricieuse inconstance, s'empara tellement de toutes mes forces, de toute mon intelligence, que j'avais à peine le temps de donner une pensée à la ravissante Olivia ; et quand cependant son image m'apparaissait, ce n'était plus que le souvenir d'un beau rêve, que le regret d'une réalité perdue pour toujours.

Deux ans s'étaient écoulés ; j'avais parcouru presque toute l'Espagne à la tête de mon régiment, et je me trouvais de nouveau dans l'Aragon. Depuis quelque temps les habitans étaient devenus plus actifs et plus hardis dans leurs entreprises. Nos troupes avaient été employées sur d'autres points où les Anglais nous serraient de près, et plusieurs villes n'avaient gardé que de faibles garnisons. Aussi les Espagnols, profitant de cette circonstance, s'étaient emparés de plusieurs villes assez considérables. Parmi les points dont la possession était pour nous d'une importance extrême, se trouvait Barbastro, car il coupait toute communication entre la Catalogne et l'Aragon, tant qu'on n'aurait pas chassé les indigènes qui venaient d'y rentrer par trahison. La brigade dont mon régiment faisait partie reçut l'ordre de reprendre Barbastro à quelque prix que ce fût, et, pour épargner le sang, nous nous décidâmes pour un coup de main. Mais notre dessein fut trahi, et lorsqu'aux premiers rayons du soleil nous arrivâmes sous les murs de Barbastro, l'ennemi était préparé à l'attaque. Notre général commanda à l'instant l'assaut. Je frémis à cette nouvelle, car, au nom de Barbastro, ma première idée avait été pour elle, pour Olivia ; car, je le sentais alors, mon amour n'était pas encore mort au fond de mon cœur. Je pensais avec effroi aux périls sans nombre, aux horreurs qui pouvaient l'atteindre dans une ville prise d'assaut, et, pour la première fois de ma vie je regrettai d'être dans la cavalerie, car ainsi s'évanouit tout espoir de préserver des dangers le seul être qui faisait battre plus vite mon cœur.

Notre entreprise n'était pas aussi facile que nous nous l'étions imaginé, car Barbastro est très fortifié, et les patriotes armés qui en défendaient les murs étaient secondés par toute la bourgeoisie. Enfin, après deux heures d'un combat furieux, les nôtres escaladèrent les remparts ; sans délai ils s'emparèrent de la porte la plus voisine, la firent sauter, et aussitôt je reçus l'ordre d'entrer avec mon régiment et de balayer les rues. Bride abattue, suivi de tous mes braves, je m' lance dans la ville, je laisse mes gens se distribuer dans toutes les rues. Mais qui s'étonnera, qui pourra m'accuser si, dans ce moment, je n'ai d'idées que pour Olivia ? Accompagné d'une douzaine des plus éprouvés demes cavaliers, je me dirigai vers sa demeure. Je n'y avais été qu'une fois, mais je ne pouvais me tromper. L'étincelle jaillisait derrière nous du pavé, et nous volions plus rapides que la tempête. Arrivé devant la maison, j'entendis un horrible tumulte et de vives détonations : il me semblait que les balles déchiraient mon propre sein.

Je saute de cheval, et, brandissant mon sabre je franchis en volant l'escalier. Le premier objet qui frappa mes yeux fut un Espagnol blessé qui, à mon entrée, essaya de se lever de terre en dirigeant contre moi l'arme qu'il tenait à la main.

" Pedro ! m'écriai-je Pedro ! où est donna Olivia ? Parle !

" — Ah ! monsieur, est-ce vous ? " Et me reconnaissant à son tour : " C'est la sainte mère " de Dieu qui vous envoie... Là, montez l'esca-" lier... au bout du corridor... la dernière porte " à droite...... la donna lutte contre trois furi-" eux... hâtez-vous avant qu'il ne soit trop tard " je ne puis vous conduire, le coup m'a frappé " trop juste... faites hâte, au nom de tous les " saints ! "

Ces dernières paroles ne m'arrivèrent plus qu'au haut de l'escalier. Je volai vers la porte désignée : un verrou la fermait en dedans, et j'entendais des rires féroces entrecoupés de cris faibles et plaintifs d'une voix de femme. Avec l'effort du désespoir, avec une puissance de muscles que le danger du moment pouvait prêter, je brisai la porte, et je vis Olivia terrassée par les mains barbares d'un de nos fantassins. Je n'hésite pas un instant, et un coup vigoureux le renverse sanglant à côté de sa belle victime. Olivia pousse un cri perçant et s'évanouit. Mais les compagnons du blessé saisirent leurs armes et se précipitèrent avec fureur sur moi. " C'est bien' " camarades ! tuez-moi ce chien-là : cria le sol-" dat étendu à terre et tenant sa tête des deux " mains ; tuez-le, et le diable même ne s'en sou-" ciera pas. "

En vain criai-je à ces audicieux de s'éloigner, de respecter l'ordre d'un officier : dans un pareil moment, quand, après un combat meurtrier, le soldat a pris une ville d'assaut, l'officier a perdu presque tout autorité sur son corps, à plus forte raison sur les troupes d'une arme toute différente. J'aurais été massacré sans pitié si dans ce moment mes cavaliers n'étaient accourus à mon secours. Les fantassins furent domptés sans peine, et je me précipitai vers Olivia, l'angoisse au cœur d'être venu trop tard.

Mais bientôt elle ouvrit les yeux, et en me voyant, elle se releva avec vivacité ; " Pour la seconde fois mon sauveur, et d'un danger infiniment plus grand !" s'écria-t-elle. Et, elle me serra contre son sein.

Ce fut un moment d'inexprimable volupté, mais court comme tous ceux qui lui ressemblent. Ce qu'Olivia avait fait, la première effervescence de ses sentimens le lui avait arraché ; l'instant suivant lui rendit toute sa présence d'esprit. Honteuse, elle vit combien elle avait franchi les bornes des strictes bienséances ; ses bras retombèrent lentement et sans force et ce fut avec une froide cérémonie qu'elle me remercia de nouveau.

Mais cette seconde d'un ravissant oubli m'avait laissé lire jusqu'au fond de son cœur, et dans ce moment je n'avais pas besoin de plus pour me sentir au faîte du bonheur.

Je ne pouvais rester plus long-temps ; mon devoir me rappelait au combat ; mais je partais tranquille, car elle était en sureté. Je saisis sa main, je la pressai contre mon sein et mes lèvres brûlantes ; puis, laissant quelques soldats pour sauvegarde, et leur recommandant le vieux Pedro, je me jetai dans la mêlée.

Deux heures plus trad, mes gens me rapportèrent dans la maison d'Olivia, baigné dans mon sang, privé de connaissance. Poursuivant les fuyards avec trop d'ardeur, nous étions tombés dans une ambuscade. Là, un coup de crosse sur la tête m'avait renversé de cheval, une balle m'avait fracassé le bras droit.

Comme mon domestique me le rapporta plus tard, Olivia était tombée dans un morne désespoir lorsqu'elle me vit dans cet état ; et ce ne fut qu'après l'assurance solennelle de chirurgien que mes blessures n'étaient point mortelles, et qu'il me fallait seulement du repos et des soins, ce ne fut qu'alors que la tranquilité parut rentrer dans son cœur.

Dès ce moment, comme une tendre sœur, elle ne quitta plus mon lit de douleur, et ne souffrit pas qu'un autre me donnât les médicamens ; elle me rendit mille petits services qui font tant de bien aux malades. Oui, je n'en pouvais plus douter, dans son cœur aussi, malgré cette farouche haine nationale, l'amour avait su se frayer un passage. Et lorsque, grâce à ses tendres soins, je marchai à grands pas la guérison, et que, la poursuivant de l'aveu de ma passion, je la pressai de devenir ma compagne, elle m'avoua qu'elle n'aimait que moi ; que jamais elle n'appartiendrait à un autre, cependant elle refusa avec fermeté de s'unir à moi pour la vie.

En vain je l'accablai de prières pour m'xpliquer les raisons d'un si désespérant refus ; long-temps elle résista ; mais enfin, vaincue par ma douleur elle me dit que, " malgré son amour ardent, éternel, elle ne tendrait jamais la main à un homme qui combattait sa patrie adorée.

"— Mais si je quitte le service, dis-je, pourras-tu oublier, ma bien aimée, qu'un jour je portai les armes contre l'Espagne ?" Et mon œil était fixé sur le sien afin de lire la réponse de son doux regard.

" Oh ! alors, murmura-t-elle, rougissant !" et elle cacha sa tête dans mon sein.

« Mais ton oncle ? repris-je en hésitant, lui qui, « dans chaque individu, poursuit toute la nation « française d'une haine implacable, consentira-t-« il jamais à notre union ? »

« —L'infortuné paya sa haine de sa vie—me « dit elle tout bas. Lorsque vous donnâte l'assaut à « Barbastro, il se mit à la tête des bourgeois ar-« més à la hâte, et mourut en défendant un poste « dangereux. Avec lui tomba le dernier de mes « parens mâles, et je suis maintenant libre, maî-« tresse de ma volonté ; mais aussi seule, aban-« donnée, sans protection ! » Ses larmes coulèrent abondantes à ces paroles, versées au souvenir d'un père et d'un frère.

Je respectai sa douleur ; et après un long silence seulement, je commençai : « Tu n'es pas seule, « mon amie, tu n'es pas sans protection, car au-« jourd'hui même je demande mon congé. Le « médecin me déclara, il y a quelques jours, que « je ne recouvrerais jamais l'usage complet de mon « bras, et ainsi j'ai une occasion honorable d'a-« bandonner le service. »

Ce que j'avais dit arriva. Je reçus mon congé dans les termes les plus gracieux, et bientôt Olivia devint ma femme. Je convertis en argent sa fortune assez considérable, et, accompagné du vieux Pedro et d'un épouse chérie, je retournai en Allemagne, ma patrie.

Olivia s'est habituée au rude climat du Nord, et encore maintenant elle bénit avec moi l'imprudence du capitaine Davaux, qui s'exposa à l'embuscade de la forêt ; car s'il eût écouté la voix de la prudence, jamais je n'aurais connu Olivia, du moins avec des circonstances aussi extraordinaires, qui seules étaient capables de calmer ces haines nationales.

Quand nous songeons à cet accident qui, pour nous, eut des suites si heureuses, notre joie n'est troublée que par un nuage de mélancolie et de tristesse, au souvenir de la perte douloureuse des parens et du frère d'Olivia ; mais le temps a passé aussi sur cette blessure.

SCENE DES TRIBUNAUX.

—" Saunier, physicien, successeur de M. Moreau, rue Montmartre No. 4, maisen du marchand de liqueurs au troisième, sur le devant, à Paris, (Poussez la porte s'il vous p'ait.) donne l'explication des cartes. On le trouve depuis sept heures du matin jusqu'à deux heures, les Lettres non affranchies ne seront pas reçues."

Telles étaient les cartes imprimées que distribuait à la pointe Saint-Eustache, Marie-Jeanne Catherine, femme Potier, lors-qu'elle fut arrêtée par les agens de la garde municipale.

On appelle sa cause ; elle se présente ; bonne grosse mère de 33 ans, qui pourrait s'en donner 10 de plus sans craindre une accusation de faux. Un monsieur grisonnant la tient par la main et semble la conduire à la danse.

M. le Président : Qui êtes vous, et que voulez-vous ?

Sauniers :—Je viens défendre ma compagne.

— Est-ce que la prévenue est votre femme ?

— Mieux que cela, monsieur, c'est ma compagne.

— Expliquez-vous ?—Oui, monsieur, c'est facile. J'ai eu l'honneur de vous remettre mes adresses......Huissiers, donnez donc mes adresses à ces messieurs......Là Maintenant que vous avez lu mes adresses, vous voyez qu'il n'y a rien contre les mœurs et le gouvernement, donc duquel j'ai l'honneur d'être patenté de 18 fr 50 c. en qualité de saltimbanque ; et voilà mon permis. Etant donc patenté de saltimbanque, et voyant que les affaires n'allaient pas, je me dis, et je dis, à ma compagne ; Faut se donner du mouvement, faut se r'tourner, va t'en sur la voie publique et donne leur z'y de mes adresses, afin qu'i viennent un peu plu dru que ça. Pour lors, ma compagne n'avait pas le nez dehors, qu'innocente comme l'enfant qui est à naître elle donne mon adresse, à qui ?......à ce grand monsieur, sergent de ville

et propriétaire, qui vient déposer contre nous. On l'emmène au poste qui se trouve de municipaux juges le désagrément pour ma compagne, qui n'avait jamais mis le pied dans un corps-de-garde, de commencer par des municipaux.....Non pas que je veuille dire du mal de ces messieurs, mais dans le moment ça m'a taquiné.

— Tout cela ne fait pas que la prévenue eût le droit de débiter des imprimés sur la voie publique.

— J'vous dis que j'suis *certimbanque* patenté; pour lors, elle était ma compagne, ça ne fait qu'un.

Le tribunal condamne la femme Potier et Sauniers civilement responsable, à 16 fr. d'amende et aux frais.

— Nous vous avons parlé de la révolte qui avait éclaté à l'école de Saint-Cyr. Voici les renseignemens qui nous parviennent à ce sujet ;

" Un sergent, professeur de gymnastique, adressa à ses élèves des remontrances un peu grossières, qui ont excité des murmures : un chef de bataillon les ayant entendus, s'emporte et envoie douze élèves en prison ; quelques-uns de leurs camarades viennent pour intercéder en faveur des arrêtés, mais le chef de bataillon loin de faire droit à leurs sollicitations, les envoie eux-même en prison : c'est alors que l'école toute entière s'est insurgée, et allait peut-être se livrer à des excès coupables, quand le commandant de l'école, M. Baraguay d'Hilliers est arrivé. Ce colonel, fort aimé des élèves, a calmé les esprits; quelques-uns de ceux qui avaient été emprisonnés ont été mis en liberté ; les autres seront traduits devant un conseil de guerre.

UNE IDE'E.

Il est des jours de tristesse et de mélancolie où l'âme qui n'est point tout-à-fait jetée dans un moule commun se laisse aller aux rêveries du passé, comme la feuille de saule au courant du fleuve qui l'a recueillie ; quand l'avenir est encore pour nous émaillé d'illusions, ce retour vers ce qui n'est plus est rare ; mais quand nous en sommes arrivés là, que le néant de tout ce que nous avions cru bon et grand s'est révélé à notre entendement ; quand tous nos sentimens ont été froissés, que nous avons douloureusement senti la pointe d'une épine sous le pli de chaque rose par nous effeuillée ; quand les hommes de notre vénération ou de notre amour ont eux-mêmes manqué à notre culte, c'est alors que, dans ce désenchantement qui attend à son tour quiconque vit beaucoup par le cœur, nous aimons à rappeler des émotions effacées, des sentimens éteints des convictions perdues : assurés que nous sommes que le chemin qui nous reste à faire pour arriver au but de notre pélérinage est une voie aride et décolorée ; souvent nous regardons en arrière comme pour nous consoler, par les souvenirs de ce que nous avions rêvé, de la réalité de ce que nous avons senti.

Le 2 novembre d'une des années qui viennent de s'écouler, je m'étais laissé entraîner à cette magie de rendre leurs formes d'autrefois à des images confuses, d'animer de leur ancienne vie des scènes depuis long-temps sorties de ma pensée.

Le 2 novembre, le jour des morts, n'était-ce pas d'ailleurs le jour du passé ? Or, comme dans cette disposition rêveuse l'enfantement de l'intelligence est plus facile, je me mis en quête d'une idée : mais, aussi inutilement que Diogène cherchant un homme dans les rues d'Athènes (à la lanterne près toutefois) j'avais erré à travers les classiques allées du Luxembourg, je m'étais égaré dans les solitudes du jardin des Plantes ; comme le cynique Grec, j'en étais pour ma peine.

Une idée ! une idée qui me donnera une idée Fatalité ! la perception d'une idée était pour moi, dans ce jour malencontreux, chose aussi impossible qu'à feu Don Quichotte la rencontre de la célèbre Dulcinée du Toboso ! Pourtant, quand j'entendis onze heures et demie du soir sonner à toutes les paroisses, je me remis à la piste ; car " Paris, le soir, les idées courent les rues comme a bande Vidocq.

C'était un temps triste et sombre à inspirer un chant de mort, ainsi que Byron en a entonné sur sa lyre sublime ; mais Byron est trépassé.

La ville à la grande voix, celle qui dans ses beaux jours parle à la France qu'elle aime, et à l'Europe qui la craint, comme parle une souveraine, Paris, la moderne Babylone, avait ce soir-là un silence inaccoutumé. Drapée, dans sa robe fantastique de brouillards, à peine laissait-elle poindre la tête de ses hauts monumens. Les tours de Saint-Sulpice et leurs télégraphes, qui étendent avec intelligence de longs bras déchaînés comme de squelettes ; la colonne, page immortelle écrite avec le bronze de nos ennemis dans les grandes journées de l'empire, et qui semble peser sur ces temps de platitudes comme un remords sur la poitrine d'un mourant ; plus loin, la tour saint-Jacques, veuve de sa cathédrale ; sur la hauteur, le Panthéon, architecture qui jure avec le ciel de France, le Panthéon, destiné par la patrie pour être la sépulture de ses glorieux enfans, et dont les caveaux ne contiennent que la dépouille obscure des patriciens qui peuplèrent le sénat muet de Bonaparte, enfin, la vieille Notre-Dame, élevant dans l'ombre ses deux tours jumelles, et recueillie au sein de la Cité, qu'elle domine comme une pensée religieuse.

Tout le jour, le bourdon de cette reine des églises de la capitale avait mugi sourdement, dominant les mille bruits qui s'élèvent de chaque rue, et sillonnant les flots d'air humide de sa grave et majestueuse harmonie, en commémoration des morts ; mais à l'heure dont je parle, il sommeillait comme eux le bourdon de la vieille Notre-Dame ; comme eux, dont il n'avait guère rappelé le souvenir aux vivans, dans ce rendez-vous de plaisirs et d'affaires, où fermentent tant de voluptés, où se heurtent et se croisent tant d'intérêts contraires, où s'émoussent tant de sentimens qui vivent de naître, où gémissent tant de misères au milieu de lamentables grabats.

Rien donc ne troublait le calme de la grande ville ; seulement ce bruit sourd et réglé que fait ordinairement Paris quand il dort ; c'était là tout ce qu'on entendait.

Le moment était propice pour rencontrer enfin une idée ; pourtant j'avais longé solitairement le vieux Louvre; le prolétaire infortuné tremblant de froid, accroupi dans la boue, au pied d'une borne, tandis que le bourgeois imbécille, la tête haute, dans son habit de soldat, patrouillait gravement pour l'ordre public en deuil de ses gendarmes.

J'avais traversé le Pont-Neuf, aperçu, fièrement adossé au Palais de Justice, le hideux hôtel ou trône Gisquet, égout impur qui regorge plus que jamais sur la Cité ses eaux infectées, sentine immonde où s'entasse, comme dans son réservoir naturel, toute l'écume que fait la société ; puis un peu plus loin la Morgue lugubre, où chaque jour une large provision de hideux cadavres, tribut de la misère, de la débauche et d'affreux désespoirs, garnit les salles sanglantes, et alimente la curiosité hardie d'une population qui n'a plus d'émotions. J'avais longé l'Hôtel-Dieu, ce vaste rendez-vous de mille sortes de souffrance maison immense et noire, dont le pied, est baigné par une onde fangeuse, séjour de larmes et de regrets, mais où pénètre l'espérance :

Pas d'idée !

Ma foi, dis-je avec humeur et dépité contre moi-même, je suis bien ! Puis je fus me coucher.

A CONTINUER.

L'AMI DU PEUPLE.

MONTREAL, 1 JUIN, 1836.

Nous avons eu le plaisir de voir l'élection des délégués à la convention se faire presque entièrement telle que nous l'avions désiré et suggeré. A l'exception d'un seul, tous les délégués sont ceux que nous avions indiqués, et nous devons à la personne qui a remplacé le candidat que nous avions désigné, la justice de dire que sous tous les rapports elle est digne de figurer parmi les délégués ; son zèle pour la constitution et le rang qu'il occupe dans la société recommandaient hautement ce délégué au choix du peuple.

Le choix qui a été fait par la ville et le comté de Montréal, et ceux des autres choix que nous connaissons, tels que ceux de Québec et de quelques comtés, nous assurent que les lumières et la bonne volonté ne manqueront point à la convention. Nous espérons un grand bien de cette assemblée, si elle agit avec union. Elle aura du moins l'effet de montrer à l'Angleterre que les sentimens des constitutionnels, leurs vœux et leurs besoins sont les mêmes par toute la province, et que les constitutionnels ne sont point comme on les représente une poignée de factieux et d'hommes sans aveu et sans principes L'essentiel pour nous, la seule chose nécessaire est d'éclairer l'Angleterre. Si nous parvenons une fois à lui faire connaître notre position réelle, nul doute qu'elle ne prenne d'elle même les mesures nécessaires pour donner force à la constitution et assurer justice à ses sujets fidèles.

Nous ne pouvons résister au désir de témoigner la vive satisfaction que nous avons éprouvée en voyant toute la population anglaise se faire un plaisir et un devoir de nommer unanimement le seul Canadien que l'on ait présenté comme candidat. Le choix de cet homme distingué nous est une garantie des sentimens fraternels de la population britannique envers leurs frères canadiens qui ne désirent point le bouleversement de notre état social, et l'unanimité avec laquelle il a été porté à la délégation est suffisante pour détruire les mauvaises impressions créées sur les Canadiens constitutionnels par quelques paroles échappées à des imprudens ou des hommes exagérés. Sur tous les billets divers qui ont été faits et offerts aux électeurs, on voyait en première ligne le nom d'Austin Cuvillier, et nous ne doutons point qu'il ait une majorité de voix bien prononcée ; cette conduite fait autant d'honneur à la libéralité qu'au jugement de la population britannique, et certes nous sommes assurés qu'elle n'aura qu'à se louer de ce choix judicieux ; car nous attendons beaucoup des lumières, de l'expérience et du caractère ferme de M. Cuvillier.

Beaucoup de personnes ont paru surprises de ce que les messieurs chargés d'examiner le nombre de voix n'avaient point jugé à propos de publier un état des votes et de dire combien chaque candidat en avait reçu. Nous avouons que nous mêmes nous avons été singulièrement étonnés de cette conduite étrange. Il n'est jamais peut-être arrivé encore que dans une élection par ballot les votes soient demeurés dans le secret, et nous disons plus, nous ne pensons point que ceux qui ont dépouillé les scrutins aient le droit de les conserver cachés. On donne pour raison de ce mystère, que la connaissance du nombre de voix en faveur de chaque candidat pourrait mortifier quelques personnes et créer de nouvelles haines ; c'est à dire que pour ménager l'orgueil de deux ou trois individus on se refuse aux désirs du public entier et on manque de justice à son égard.

Dans tous les cas, nous ne voyons nullement comment les personnes nommées pour faire le recensement des votes avaient le droit d'agir ainsi. Il est une règle à toute élection que l'état des votes soit connu, et il n'était point à leur pouvoir de se soustraire à cette règle. La majorité seule pouvait décider cela.

Nous ne pouvons nous empêcher de saisir l'occasion de l'élection *par ballot* qui vient d'avoir lieu en cette ville, pour faire ressortir une fois encore les avantages de ce mode d'élection. Nous avons plus d'une fois déjà parlé à ce sujet, mais nous croyons devoir y revenir encore et engager les constitutionnels à faire leurs efforts pour introduit ici mode d'élection et le rendre général pour toutes les élections de la province. Il est certain et nous en avons eu la preuve en cette circonstance récente, que l'élection par ballot laisse moins d'influence aux intrigues de l'homme puissant, et qu'elle détruit ou réduit presque à rien l'influence de la crainte, ou de l'espoir d'une récompense. Dans l'élection à haute voix il est impossible de cacher à ceux dont on dépend en quelque manière que ce soit quel est le vote que l'on donne donne, et tout le monde n'est point assez ferme et assez décidé pour braver le ressentiment où la vengeance des personnes de qui il tient ou ses moyens d'existence ou des avantages quelconques. Dans le vote par ballot, il est facile de mettre les intrigans et les inquisiteurs en défaut et lorsmême qu'ils présentent leur billet favori, on peut aisément voter selon son opinion.

On nous dit que ce n'est point là une conduite digne d'hommes fermes et indépendans. Tout cela est bel et bon en théorie, mais en pratique la véritable indépendance se trouve là où chaque homme peut voter suivant sa conscience ; il n'est pas donné à tous les hommes d'arriver à la perfection qui distingue les auteurs de l'article qui a paru dernièrement dans un journal de cette ville et qui déclare le vote par ballot indigne d'hommes indépendans.

Ce qui est bien certain du moins, c'est que là où l'élection se fait par ballot, il y a bien moins de troubles et de querelles, et cette considération n'est point à dédaigner.

La gazette de Québec donne les détails suivans sur un accident au juge en chef de cette ville Le juge en chef se promenait en voiture au bas de l'esplonade avec sa fille, Mdlle. Sewell, lorsque le cheval prit le mors au dents, et les roues de la voiture ayant frappé une borne la voiture fut renversée, le juge en chef est blessé assez gravement ; la roue de la voiture a passé sur sa tête. On le transporta dans la maison de pension de M. Penny où les docteurs Sey et Sewell pansèrent ses blessures, et de là on le transporta chez lui sur un brancard. Mdlle. Sewell n'a point été blessé.

Nous avons vu le plan d'une banque nouvelle qui doit être établie sous le nom de " Banque de l'Amérique Britannique du Nord." Le capital de cette banque doit être de £600,000 divisés en 12,000 actions de £50 chacune, dont un quart seulement sera réservé pour les colonies, avec pouvoir d'augmenter le capital. Le bureau général sera à Londres et des bureaux seront établis dans les différentes villes des colonies.

Voici les noms des directeurs,

George De Rosco Attwood, écr. ; Edward Blount, écr.; Robert Brown, écr.; Sir Robert Campbell, bart. William Robert Chapman, écr.; James John Cumming, écr.; James Dowie, écr.; Oliver Farrer, écr.; Alexander Gillespie, jun. écr.; W. Medley, écr.; W. Pemberton, écr.; George Robinson, écr.; M. P; John John Walden Wright, écr.

Banquiers—MM. Glyn, Halifax, Mills et cie.

Ce qui suit est un échantillon de la politesse du bibliothécaire éditeur ; voilà l'unique réponse que fait le savant jurisconsulte à la demande de la citation d'un écrit. En vérité la fréquentation du chateau n'a pas fait grand bien à M. Parant, son style est plutôt celui d'un de ces êtres qu'il nomme au commencement de l'article ci-dessous que le style d'un familier de lord Gosford.

La citation de ce morceau est notre seule vengeance, vu la distance des lieux, mais nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer à M. Parant la maladresse avec la quelle il introduit ce correspondant complaisant, qui vient tout exprès lui remettre un écrit sur un sujet que la plume du savant éditeur ne daignait pas traiter, et l'oubli commis en faisant parler son correspondant comme le font ordinairement les éditeurs : " nous etc.

« Nous avions résolu de traiter le défi grossier que nous a fait un certain Journal au sujet de l'article touchant le Commissaire des Phares, M. Morin, comme tout homme qui sait se respecter aurait traité pareil défi sortant de la bouche d'un polisson de carrefour, lorsque ce qui suit nous a été remis. Nous le publions pour obliger notre correspondant.

« L'*Ami du Peuple* ou les *Amis du Peuple* qui font une feuille pseudonyme, pseudo-canadienne, et pseudo-française, ayant oublié leurs articles assez tôt pour demander quand ils ont parlé de la charge de commissaire pour la construction des Phares, nous le ou les renvoyons au n° de 27 mars où se trouve son ou leur écrit sous la signature d'un prétendu *Observateur*. Les écrits du journal en question, soit avoués ostensiblement par Jones & Cie. dont la raison sociale n'a pas la prétention d'être une accablante garantie, soit donnés comme venant de correspondans, portent invariablement le même cachet, celui d'étrangers sans recommandation aucune, sans connaissance des principes et des droits britanniques, non plus que des affaires générales ou locales de la province, vendus et à vendre à tous les partis, soutenant la mauvaise cause parce qu'elle seule peut utiliser leurs services, et distribuant pour affiches l'insulte contre les habitans du pays, leurs institutions, et les hommes qui leur sont chers. Il nous semble que lorsque de pareils écrivains s'associent éditeurs ou collaborateurs, la responsabilité doit peser sur tous, parce qu'aucun en particulier n'a de titre à la confiance, que la magistrature élevée attachée à un Journal doit toujours commander. Le pays les tient pour solidaires ; c'est le moins qu'il puisse exiger de la feuille des aventuriers.

Nous recommandons à l'attention du public la belle ménagerie que l'on montre en ce moment en notre ville. Les parens ne devraient point perdre cette occasion de montrer à leurs enfans une collection d'animaux rares dont souvent ils entendent prononcer le nom et dont, peut-être, ils sont loin de se former une idée. En voyant le gardien des animaux terrasser un tigre et deux lions, et se mettre à genoux sur leur tête, on se forme une idée de la puissance de l'homme sur le reste de la création. Ce tableau est vraiment grand.

L'*Aigle Canadien* est arrivé en cette ville mercredi, avec 502 passagers d'entrepont. L'émigration de cette année paraît aisée et bien portante.

Demain aura lieu la belle procession de la fête Dieu. Le temps magnifique dont on jouit permettra de déployer toute le luxe de l'église. La procession en sortant de la cathédrale, descendra par la rue St. Joseph, se rendra par le bord de l'eau au couvent des Sœurs Grises, où elle fera une station. De là elle entrera dans la rue M'Gill, et viendra par la rue Notre-Dame faire une seconde station aux récollets. Enfin elle passera par la rue St. Guillaume et prendra la rue St. Jacques pour retourner à l'église. Nous espérons que les personnes dont les habitations se trouvent sur cette route auront soin que la plus grande propreté règne dans les rues.

M. Bernard, un des associés de la compagnie Canadienne est de retour d'angleterre, où il était allé faire ses emplettes.

Il paraît que nos adversaires commencent à redouter les suites de leur conduite; car les voilà qui commencent à publier de *lettres privées de Londres* (faites à Montréal peut être) annonçant " un plan qu'on va adopter et qui est un vrai complot contre les libertés canadiennes." Suivant les correspondans, l'or et l'argent doivent être prodigués et les désertions des rangs patriotes se multiplier. Le prophète paraît avoir peu de confiance en son parti.

Daniel Stott, écr. et Edouard March, écr. ont été élus à Napierville pour être délégués pour le comté de Lacadie.

Dissolution du Parlement du Haut-Canada.— Sir Francis Bond Head a cédé aux vœux de la saine partie des habitans du Haut-Canada, il a dissous un parlement qui trahissait ses devoirs et qui s'était laissé entraîner aux déplorables égaremens qui déshonorent celui de notre province. Il y a peu de jours encore, un journal démocrate de cette ville prétendait que sir Francis n'oserait point dissoudre le parlement ; les faits prouvent ce qu'il y avait de juste dans cette assertion. Sir Francis s'est fait jusqu'ici connaître comme un homme qui ose tout ce qui est juste et qui ne reculera jamais devant son devoir par aucune considération quelconque. Nous l'avons dit déjà, chaque acte de l'administration de sir Francis est un trait de sagesse qui nous fait regretter que l'Angleterre ne l'ait point envoyé dans notre province, qui avait un besoin si pressant d'un homme ferme et habile.

La dissolution de la chambre d'assemblée du Haut Canada aura sans doute un bon effet ; il n'y a aucun doute que le peuple a déjà senti les tristes suites de la conduite de ses représentans actuels, et qu'il aura la sagesse de faire choix d'hommes plus propres à ménager ses intérêts ; si nos frères du Haut-Canada ont besoin d'un exemple, qu'ils jettent les yeux sur notre province et ils y verront les funestes effets de l'entêtement politique, et d'une opposition sans but et sans bornes à toutes les demandes du gouvernement ; ils y verront tout ce que souffrent les peuples qui remettent leurs intérêts en des mains indignes, entre les mains d'hommes sans sagesse et sans propriétés pour les attacher au pays.

Les writs d'élection pour le Haut-Canada sont retournables le 16 juin.

Le *British America* est arrivé en ce port, jeudi après-midi, remorquant l'*Horatio* et le *Wm. Reid*. Il avait à bord 500 émigrés.

Le *Canada* est arrivé le même jour à 6 heures il avait 180 passagers à bord.

Nous aimerions à savoir de nos amis du *Morning Courier*, par quel excès de zèle et de charité ils ont cru devoir reproduire la plate production dans la quelle l'*Irish Advocate* nous attaqua au sujet de M. O'Connell ?

MM. Henry Lemesurier, George Pemberton, Andrew Stuart, Jean Neilson et Francis Aylwin ont été élus délégués de Québec, M. J. Duval a été élu pour le faubourg St. Jean.

MM. J. Davidson et R. H. Norvat ont été élus pour Hinchinbrooke. Théodore Davies, écr. à Carillon, major Barron à la chute, et Globensky Ecr. à St. Eustache ont été nommés délégués pour le comté des Deux Montagnes.

C'est par erreur que, dans notre dernier No. nous avons annoncé que M. Penner avait été élu à Lachine avec M. Boston. M. D. Duff est le collègue de M. Boston.

Un jeune enfant du nom d'Alair s'est noyé à Sorel, mercredi dernier, en tombant du quai dans la rivière. On a fait de vains efforts pour le rappeler à la vie, quoiqu'on l'ait retiré de l'eau au bout de 7 minutes.

Parmi les bâtiments expédiés en douane hier est le navire *Jessie Logan*, un des plus grands et des plus beaux qui aient été construits par notre habile architecte M. Black. Il a fait voile ce matin pour Liverpool.

Dimanche, la nuit, des voleurs se sont introduits dans la halle du marché au Palais, et en ont enlevé une quantité de viandes.

Un autre vol a été commis la même nuit à bord d'une chaloupe au Palais. Un jeune homme de Kamouraska, nommé Desjardins, a perdu environ vingt-cinq piastres.

L'alose a paru pour la première fois sur nos marchés vers le milieu de la semaine dernière. Elle était en abondance hier sur le marché de la Basse-Ville. La plus petite, pesant de 4 à 5 livres, s'est vendue de 15 à 20 sous. C'est une grande ressource dans un temps où le bœuf se vend de 12 à 15 sous la livre, et le lard jusqu'à 18 sous.

Depuis vendredi on voit passer de grandes volées de *tourtes*, et il en a été tué un bon nombre au fusil. Elles sont ordinairement assez rares sur nos marchés jusqu'à ce qu'après avoir consumé les glands et les faines sur les montagnes, elles redescendent dans les champs pour se nourrir de graine : c'est alors seulement qu'on les prend en abondance au retz.

Le vent favorable qui souffle depuis quelques jours et le beau temps dont on jouit ont favorisé la navigation du fleuve, et les importations du Haut Canada ont été assez considérables les jours derniers. En voici un état.

Mercredi, 1er juin.

862	quarts	fleur	P. M'Gill et cie.
609	"	"	Colin M'Donald.
275	"	"	Larocque, Bernard et cie.
278	"	"	Gillespie, Moffatt et cie.
177	"	"	Molson, Davis et cie.
100	"	"	Forsyth, Richardson et cie.
541	"	"	Burnet et Heward
113	"	"	W. L. Whiting et cie.
75	"	"	W. Smith et cie.
150	"	"	Quebec
60	"	"	W. S. Phillips
42	"	"	F. Mullins
461	"	"	Mittleberger et Platt
241	"	"	Fisher, Hunter et cie.
71	"	"	J. W. Dunscombe
60	"	"	H. Russell et cie.
42	"	potasse	E. Cushing
2	"	"	W. L. Whiting et cie.
16	"	"	Gillespie, Moffatt et cie.
9	"	"	Mittleberger et Platt.
18	"	"	P. M'Gill et cie.
3	"	"	A. Ferrie et cie.
90	"	"	W. Bradbury et cie.
100	"	porc	W. Ritchie et cie.
50	"	"	Gillespie, Moffatt et cie.
13	"	"	J. Millar et cie.
28	"	"	C. Bowman
3	"	saindoux	Do
33	tonnes	tabac	Gillespie, Moffatt et cie.
22	quarts	whiskey	Forsyth et cie.
25	puns	"	C. Bowman
1469	minots	blé	Do
1000	"	pois	Québec
10	graine de chanvre		W. L. Whiting et cie.

Jeudi, 2 juin.

625	quarts	fleur	C. & J. M'Donell et cie.
510	do	"	Larocque, Bernard et cie.
500	"	"	W. Ritchie et cie.
295	"	"	Gillespie, Moffatt et cie.
81	"	potasse	P. M'Gill et cie.
13	"	"	Mittleberger et Platt.
70	"	"	J. Frothingham.
18	"	"	M'Intosh et cie.
2	"	"	A. Hume.
42	"	"	Ordre.
65	"	porc	W. Smith et cie.
113	"	"	W. Bradbury.
100	"	"	Mittleberger et Platt.
100	"	"	W. Ritchie et cie
625	boîtes	empoie	P. M'Gill et cie.

Pour l'Ami du Peuple.

M. L'Editeur,

Je vois dans la *Minerve* du 26 mai dernier, une nouvelle convocation de l'assemblée du comté de Terrebonne pour dimanche, 12 du courant, à la maison d'école de St. Martin, signée par 22 individus dont la plus grande portie est de la paroisse St. Martin. J'aurais passé sous silence une telle annonce, si son rédacteur bien connu à St. Martin n'eut pas voulu en imposer au public par la plus insigne des fausstés qu'il est permis de signaler.

Après avoir dit dans la *Minerve* que " *Attendu la pluie abondante et le mauvais état des chemins*," qui ont presqu'interompu les communications les 22 et 23 cte etc. Il ajoute : " Nous espérons que le même zèle et le même patriotisme qui ont guidé nos compatriotes des différente parties du comté dans cette paroisse (St. Martin.) à travers la difficulté de l'orage et des mauvais chemins etc. etc." Or voilà une grossière fausseté, car il est notoire, qu'il s'était rendu 23 ou 24 personnes de St. Martin, pour assister à l'assemblée sur environ une certaine qui avais assisté à la messe ce jour-là, il n'y a que ceux qui ont signé la nouvelle convocation de l'assemblée pour le 12 du courant qui s'y sont rendus, tous sont de la paroisse St. Martin, à l'exception de trois habitans de la paroisse Ste. Rose, qui sont, Augustin et Jean Bte. Lemai, et Jean Bte. Legault, qui sont du nombre des signataires de la nouvelle convention. Pas un seul de Ste. Anne des Plaines, pas un seul de Terrebonne, pas un seul de Ste. Thérèse de Blainville, ne s'est rendu pour assister à cette assemblée. Après cela en vient vous dire que nos compatriotes sont accourus avec zèle des différentes parties du comté ; ô temps ! ô mœurs !

M. Lafontaine qui s'était rendu le 23, jour fixé pour l'assemblée patriotique, n'a pas pu s'empêcher de témoigner sa surprise d'une si petite réunion.

Vous savez, M. l'éditeur, que la prochaine assemblée doit avoir lieu le 12 du courant qui est un dimanche, sans doute pour apprendre à nos habitans à mieux le sanctifier, il faut espérer que Mrs les curés des différentes paroisses du comté de Terrebonne, avertiront charitablement leurs paroissiens, et leur feront voir qu'ils s'exposent à perdre la messe paroissiale ce jour là en voulant aller à cette assemblée, et que plusieurs même seront en route pendant l'office divin; nos patriotes n'ont pas fait attention à tout cela, les devoirs de religion passent après le patriotisme. Tel est M. l'éditeur l'exacte vérité, je puis produire vingt témoins, à l'appui de ce que j'avance.

Un du Comte de Terrebonne.

1er juin 1836.

De la Gazette de Québec.

Un accident des plus tristes est arrivé hier après-midi à M. le juge en chef Sewell. Ce fonctionnaire aussi vénérable par son âge que par sa position dans la société, descendait en voiture la côte en face de l'Esplanade, avec Mlle. Eliza Sewell, sa plus jeune fille, lorsque le cheval, ordinairement tranquille, prenant l'épouvante, une des roues frappa contre le trottoir, et ils furent jeter tous deux hors de la voiture. M. Sewell reçut des blessures graves à la tête : après avoir été pansé dans une maison voisine, il fut porté chez lui sur une litière. Nous apprenons avec plaisir qu'il se trouve aujourd'hui aussi bien qu'il était permis de l'espérer après un pareil accident. Melle. Sewell n'a pas eu de mal.

Les élections de députés à l'assemblée qui doit se tenir à Montréal le mois prochain, ont eu lieu généralement hier. Ont été nommé à la Haute-ville de Québec, MM. Andrew Stuart et John Neilson ; a la Basse-ville, MM. G. Pemberton et H. Le Mesurier ; au faubourg Saint-Roch, M. T-C. Aylwin : au comté de Dorchester, MM. H.-E. Davidson en H. J. à celui de Portneuf, M. J. Strang.

Le résultat des autres élections n'est pas connu Celle des faubourg Saint-Jean et Saint-Louis a été ajournée à jeudi prochain, 7 heures du soir.

On nous dit que M. Stayner, le directeur-général des postes, a été officiellement informé que le département des postes dans les Etats-Unis se proposait d'expédier une diligence, deux fois la semaine, de Skowhegan à la frontière du Canada on ajoute que M. Hough est parti de cette ville hier au soir dans l'intention de prendre des arrangements pour expédier ses diligences par cette route.

La distance est d'environ 30 lieues. Les jours de départ seront annoncés prochainement.

PORT DE QUEBEC.

EXPEDIES EN DOUANE.

30 Mai.

Navire Jessie Logan, McMaster, Liverpool, G. Black.

Goelette St. Ann, Joneas, Dalhousie et Ristigouche, Symes et Ross.

Do Montagnaise, Sire, St. Jean, N. B. D. Burnet.

ENTRES EN DOUANE.

27 mai.

Barque William Herdman, Ayre, 17 avril, Liverpool, G. H. Parke, sel.

Do Mary, Brown, 2 mai, Philadelphie, Gilmour et cie. lest.

Do Mary Ann Peters, Mills, 19 do Halifax, Symes et Ross, do.

Brick Sisters, Tulloch, 14 avril, Aberdeen, Maitland et cie. do.

Do Frederic Young, Murray, 26 mars, Newcastle, W. Budden et cie, cargaison générale.

Brigantin Hyppolite, Parry, 29 avril, Trinidad, Dubord, sucre.

Coelt. Dam, Wilson, 9 mai, Halifax, Aylwin et Noad, do.

Brick Bowes, Johnston, 14 avril, Workington, Symes et ross, lest.

Do John Esdaile, Wright, 6 do Kinsdale, Wm. Price et cie. do. 50 émigrés.

29.

Bark New-Eagle, Lovering, 17 do Plymouth, Atkinson, lest.

Do Tottenham, Jeffers, 16 do Waterford, Gilmour et cie. do 15 émigrés.

De Springhill, Auld, 8 do Dublin, T. Curry, do 175 do.

Do Helen, Mearns, 14 do Belfast, Tucker et cie, do 79 do.

Do Urania, sCook, 10 do Cork, W. Price et cie. do 193 do.

Do Dominica, Bowman, 17 do Cork, W. Price et cie. do 254 do.

Do Recovery, Simkin, 3 do Youghal, Le Mesurier, do 133 do.

Do Voyager Wilson, 15 do Dublin, McLelland, do 123 do.

Brick Bryan Abbs, Gorman, 5 do Limerick, T. Curry do 164 do.

Do Penelope, Isaac, 3 do Youghal, Le Mesurier et cie. do. 110 do.

Do Margery, Wheatley, 1er do Newcastle, à ordre, do.

Do Promise, Sherret, 11 do Liverdool, Sharples, car. gén.

Do Pyrenees, Watson, 11 do Londres, C. E. Levey et cie. lest.

Barque Wm. et Mary, Scott, 10 do Colchester, Pembertons, lest.

Do Thomas Ritchie, Thrift, 12 do Bridgewater, Atkinson et cie, briques.

Do Royal Adelaide, Vivian, 15 mai, New-York à ordre, lest.

Brie David, Thompson, 25 avril, Bourdeaux, do do.

Navire Alfred, Thompson, 31 mars, Alloa, Gilmour et cie. charbon.

Do Hero, Keld, 9 avril, Bristol, Symes et Ross lest.

Do Crusader, Wickman, 16 do, Liverpool, Sharples, do.

Barque Dibdin, Hutchinson, 18 do Jo J. Munn, do.

Do Try Again, Heacock, 18 mai, New-York, W. Price et cie do

Do Jane, James, 8 avril, Liverpool, à ordre, sel.

Brick Grecian, Leightholm, 4 do Hull, T. Cury, charbon.

Tom Bowline, Hunter, 15 do Beaumarais, à ordre, lest.

Do Eldon, Harvey, 18 do Plymouth, W. Price, marchandises, 11 émigrés.

Do Ardgowan, Whitehead, 16 do Wigton, à ordre, lest, 16 do.

Do Belisle, Sutherland, 2 do Dublin, Le Mesurier, charbon, 112 do.

Do Cleopatra, Barlow, 11 do Limerick, Pembertons, lest.

30.

Navire Welsford, Andrew, 5 do Liverpool, L. S Devey et cie, blé.

Barque Dove, Richardson, 6 do Sunderland, Symes et cie. lest.

Do Westmorland, Knell, 11 do, Hull, T. Curr charbon, 34 émigrés.

Do Effort, Davis, 9 do Milford, Pemberton, lest.

Brick Menus, Noble, 7 do Londres, Le Mesurier, do.

Do Leda, Mosey, 5 do Dublin, Le Mesurier, do.

Do Elizabeth, Reed, 6 do Newcastle, do charbon et blé.

Navire Brunswick, Smith, 11 avril, Hull, T. Curry, lest.

Do Amazon, Broderick, 20 do do H. Burstall, car. gén 11 émigrés.

Barque Québec, Baxter, 5 do do Gilmour et cie lest.

Brick Smales, Duck, 5 do Whitby, Le Mesurier, do. 15 émigrés.

Do Globe, Lindsay, 29 mars, Montrose, Maitland et cie. blé.

Do Welcome, Castle, 16 avril, Greenock, Laurie et Burns, blé, 91 émigrés.

Do James et Ann, Brown, 12 do Portsmouth, Gillespie et cie. blé.

Do Espérance, Coutson, 11 do Londres, Le Mesurier et cie, lest.

Do Planter, Doeg, 25 do Portsmouth, T. Curry, do.

Do Wm. Reed, Ayton, 28 mars, Montréal, car. gén.

Do Uranie, Rochester, 15 avril, Dublin, Atkinson et cie. lest.

Do Horatio, Salkeld, 14 do Liverpool, Montréal, cargaison générale.

Do Jane, Humpreys, 4 do. Londres, Le Mesurier & Cie., lest.

Do Prince Le Boo, Raw, 5 do. Whitby, Symes & Ross, do.

Do Congress, McNeil, 16 do. Gilmour & Cie. do. 9 émigrés.

31.

Barque Sedulous, Pearce, 24 avril, Darthmouth, Maitland & Cie., brandy, porter, &c., 9 émigrés.

A la Grosse-Isle.

Barque Royal William, 17 avril, Liverpool, Thos Ryan, 186 émigrés.

Do Asia, 12 do. Londres, Wm. Price & Cie.

Do Mariner, 8 do. do., ordre

Barque Beaufort, 7 do. Newcastle, W. Price & Cie.

Do Glasgow, 28 do. Greenock, do. 30 émigrés.

Do Cynosure, 11 do. Londres, Sharples & Fils.

Brick ..., 27 do. Workington, H. Gowan.
Do Terry, 17 do. Maryport, W. Price & Cie.
Barque Milo, 16 do. Liverpool. Brooke, 197 émig.

Etat comparatif des arrivages au port de Québec jusqu'au 30 mai, 1835 et 1836 :—

	bâtiments.	tonnage	émigrés.
May 30, 1835,	260	83,159	1877
May 30, 1836,	257	84,291	3317

PORT DE MONTREAL.

ARRIVAGES.

27 Mai.

Brick Vittoria, 8 avril de Dundee, à Bellingham & Dunlop, cargaison générale 4 émigrés.

28 do.

Barque Monarch, 4 avril de Glasgow, à A. Shaw, cargaison générale.

Navire Winscales, de Liverpool à ——cargaison générale.

30 do.

Brick Frederick Young, de Newcastle, cargaison générale.

CONVENTION CONSTITIUTONNELLE.

Les messieurs suivans, ont été élus délégués à la convention consti utionnelle :

Portneuf, John Strang Ecr,
Dorchester, E. H. Davidson et H. J. Caldwell Ecr.
Trois-Rivières, James Dickson et Thos. Jerdan Ecr.
Comté de Québec, E. L. Montizambert Ecr.
Nicolet, Charles Grant Ecr, de Montréal.
Yamaska, Murdock M'Kenzie Ecr.

PAR CUVILLIER & FILS.

PAPIER.

AUJOURD'HUI, sera vendu, aux Magasins des Soussignés :—
200 rames papier à lettre,
400 rames papier à pot,
200 rames papier à foolscap.

AUSSI,

Un assortiment de papeterie.
La vente à UNE heure.
CU ILLIER & FILS.
4 juin, 1836.

MARCHANDISES ENDOMMAGEES.— Aux Magasins de MM. GREENSHIELD et FILS, rue St. Nicholas, vis-à vis l'ancienne distillerie, sera vendu, pour le bénéfice des assureurs et autres concernés, LUNDI, le 6 du courant, à DIX heures précises,
25 pieces draps fin,
2 do casimires,
Endommagés à bord en traversant l'océan.
CUVILLIER & FILS.
4 juin, 1836.

MARCHANDISES SECHES,

VENTE CONSIDERABLE, PAR LOTS,

LUNDI, le 6 du courant, sera vendu, aux magasins des Soussignés,
10 Caisses Draps fin en superfin,
6 do Casimires uni et de gout varié,
10 ballots moleskin brun et drabs,
8 do Cantoons rayé et et autres,
15 do coton rayé et carraté.
5 do coton à chemise, Ragetta,
25 Caisses indiennes,
2 do mousselines imprimées,
3 ballots marinos de 6s. 4.
8 do coton à chemise et gris
3 Caisses coton à doublure de couleur,
5 do mousselines jaconet, mull mull, etc.
3 do Schâles et mouchoirs de coton,
2 do do do do merinos et du zhibet,
2 do gros de naples et mouchoirs de soie,
5 do bas de coton,

ET.

Un assortiment général de Marchandises

AUSSI,

Pour clorre des consignations.
4 Caisses draps du Ouest de l'Angleterre et Casimires
5 ballots toile d'Irlande, toile à draps, toile ouvrée, Drills Coutil, etc. etc.
2 Caisses toile d'Irlande,

Des Catalogues seront prêts deux jours avant la vente, et les marchandises pourront être examinées.

Conditions liberales,
La vente à DIX heures.
CUVILLIER & FILS.
1er juin, 1836.

VENTE DE LIVRES RELIGIEUX EN FRANCAIS, etc.

MARDI MATIN prochain, le 7 du courant, sera vendu à l'encan, au magasin de J. C. REIFFENSTEIN, écuyer, dans la BATISSES DU MORNING COURIER, rue St. François-Xavier, un assortiment considérable et magnifique de LIVRES FRANCAIS RELIGIEUX, etc. parmi lesquels sont—
Journée du Chr tien, doré sur tranche,
Heures des Dames, do
Heures au Roi,
Office Divin,
Instruction pour les Jeunes Gens.
Morale en Act on
Trésor des Enfans
Paroissien complet doré et non doré,
Etrennes Spirituelles, do do
Formulaire de prières, do do
Livres Sapientiaux,
Lettres édifiantes,
Bossuet,
Epitres et Evangiles, do
Imitation de Jésus Christ.
Instruction de St Nizier do
Année Chrétienne, do
Dictionnaire de Peigné.

AUSSI,

100 douzaines de livres français réligieux, dorés et non-dorés.

ET,

100 douzaines de miroirs assortis
La vente à NEUF heures.
CUVILLI R & FILS.
4 juin.

TOILE A DRAPS DE DUNDEE, etc.— MARDI prochain, le 7 du courant, sera vendu, par les soussignés.
31 ballots toile à draps, No. 2, 3, 4, 5, 6 et 7,
4 fio do blanche,
16 do Osnabourgs,
5 do Ficelle à seine,
Conditions libérales.
La vente à DIX heures:
CUVILLIERS ET FILS.
4 juin 1836.

VIN, EAU-DE-VIE, etc.—Aux Magasins des Soussignés, MERCREDI prochain, le 8 du courant, sera vendu pour clorre des comptes :
25 pipes, 16 barriques, 15 quarts } Oporto, première qualité, importé par le *Toronto* de Greenock,
21 barriques eau-de-vie de cognac (Favreau
2 do do blanche (Coates)
La vente à DIX heures.
CUVILLIER & FILS.
4 juin, 1836.

PAR L. & J. MACNIDER.

AUJOURD'HUI.

SEL AU PORT.

CE MATIN, samedi, sera vendu, à bord de la barque *TRADER*, dans ce ce port, au quai de l'isle,
4000 minots SEL de Liverpool.
La vente à DIX heures.
A. L. & J. MACNIDER.
4 juin, 1836.

RUM DE LA JAMAIQUE, etc.—SAMEDI, le 4 juin, à la chambre des soussignés :
50 tonnes rum de la Jamaique de 2 à 5,
12 pipes vin Bénécarlo,
30 quarts Xérés,
23 pipes Oporto, qualité superieur, arrivé par *Robert*, de Liverpool.
20 quarts vin fort du Haut-Canada,
20 quintaux plomb à tirer, Nos. 1, 2, 3, 4,

AUSSI,

Au débarquement du FREDERICK YOUNG
800 boites et demie boites vitres, de 7 x 6, 8 1-2 x 7 1-2, 9 x 7, 10 x 8, 12 x 9, 12 x 10, 14 x 10, 16 x 12, 18 x 14, 22 x 16, etc.
La Vente à UNE heure
A. L. & J. MACNIDER.
28 mai, 1836.

CASSONADE, THE, etc.—LUNDI, le 6 du courant, sera vendu, aux Magasins de MM. LEMESURIER, ROUTH et cie.
20 boucauts cassonnade,
50 caisses thé de la compagnie, twankay,
15 do do do Pekoe,
15 pipes oporto de Sicile,
30 barriques do do
30 do eau de vie de cognac,
20 caisses do do do 1 douz. chaque
26 barriques vinaigre de Bordeaux,
30 barrils de do
20 paniers huile d'olive à salade,
15 caises olives,
15 caisses fruits confit à l'eau de vie,
15 barriques, 25 quarts } huile fraiche de Galliopoli,
10 ballots amandes,
5 carrotels raisin de Zante,
10 barrils do do
15 boites, 10 tambourines } raisins,
30 sacs piment,
6 do poivre,
20 do café Mocha,
10 caisses cassia,
5 sacs clous de giroffe,
20 barrils souffre en baton,

AUSSI,

250 boites vitres, toute grandeurs.
CONDITIONS LIBERALES.
La vente à UNE heure.
A. L. & J. MACNIDER.
4 juin, 1836.

VERROTERIE.

AUX Magasins de MM. BLACKWOOD & KENNER, LUNDI MATIN, le 6 du courant, sera vendu, sans réserve :—
120 quarts VERROTERIE, au débarquement
Les catalogues seront prêts aujourd'hui.
La vente à DIX heures.
A. L. & J. MACNIDER.
4 juin, 1836.

MARCHANDISES SECHES.

MARDI prochain, le 7 du courant, sera vendu aux magasins des soussignés :
60 CAISSES et BALLOTS MARCHANDISES Sèches, au débabarquement du Toronto de Winscales et d'autres bâtiments dans ce port, consistant en.
Draps et Casimires, fin superfin,
Satins et Soieries, unie et fleurie
Etoffes de soie vente très riches
Mousselines imprimées,
Cantons, Moleskin ; beaverttens et Drills,
Toile d'Irlande, toile Unie, et coton à chemise
Schâles de Soie et de coton,
Jaconet et Union noir,
Toile ouvrée et à essuiemain,
Quillings, valentia et rayé et carreauté,
Coton blanc et gris,
Dentelles, mouchoirs de battiste,
Hardes, bas, gants etc. etc.
La vente à UNE heure.
A. L. & J. MACNIDER.
1er juin, 1836.

PAR JOHN O. BROWN

HARDES FAITES A LONDRES.

AUJOURD'HUI, samedi sera Vendu, au Magasin du soussigné un grand assortiment de HARDES, consistant en,

Habits surtouts, gilets, vestes et pantalons de draps fin, superfin et commun, de futaine, jannette Moleskin, beaverteen et vestes en velours et en Soie.

(AUSSI.)

Cravattes, mouchoirs, Cols, gants de toute Sortes, bretelles, souliers, bottes, chapeaux de castor et de feuille de Palme, étoffes à pantalon et à veste, coton, indiennes, bobbinet, etc. etc.
Le tout sera vendu *Sans réserve*,
La vente à DEUX heures,
J. O. BROWN,
4 juin, 1836.

BIJOUX D'ENFANS, BOITES A OUVRAGE ET DE GOUT.

CE SOIR, samedi, sera vendu au Magasin du Soussigné, vis-à vis l'église anglaise.

4 caisses joujoux d'Enfans de Londres et d'Allemagne, reçus par le *Toronto*, boites à toilette à ouvrage, et bureaux portatifs, tellescopes, clarinettes, instruments de musique, montres en or et en argent, bijoux etc. etc.

(AUSSI.)

Une excellente collection de Livres anglais, perfumerie, hardes de toute sortes etc.
Ces effets seront vendu sans réserve.
La vente à HUIT heures,
J. O. BROWN,

PAR N. BETHUNE.

VENTE PAR LE GOUVERNEMENT. Aux Magasins d'Ordonnance de Sa Majesté, près des Casernes, sera vendu, VENDREDI, le 10 juin,
Une quantité de poudre à canon F
Une quantité de balles de plomb
Quelques superbe carabines et fusils.
La vente à ONZE heures.
NORMAN BETHNUE.
4 Juin, 1836

EBENEZER MUIR,

MARCHAND TAILLEUR,

RUE NOTRE-DAME,

A constamment un assortiment d'habits, surtouts, gilets, vestes et pantalons du dernier goût et du meilleure qualité. Draps, casimires et étoffes d'été, qu'il vendra à bas prix au comptant.
4 juin, 1836. 1y

MANUFACTURE DE LIVRES DE COMPTE

ET RELIEURE GE'NE'RALE DE LIVRES.

Bâtisses du Hérald, Rue Saint-Gabriel, la seconde Porte de la Rue Notre-Dame.

C. BRYSON, annonceau public, qu'il a commencé des affaires dans le local ci-dessus. Solicitant une part du patronnage public, il promot de faire ses plus grands efforts pour exécuter tout ordre dont on voudra bien le charger, d'une manière propre et durable, en peu de tempt et pour des prix modérés.

On raye les livres de compte et les relie sur tous les modèles.

Il aura bientôt un bon assortiment de livres de compte du genre de ceux qui sont d'un usage général.
4 juin 1826. tf.

LE BUREAU DU COMMISSARIAT ont été transportés de la rue St. Jacques, à la rue Notre-Dame dans la maison ci-devant occupée par le Major-général Sir John Colborne.
4 juin, 1836.

A VENDRE OU A LOUER.

UN EMPLACEMENT appartenant à la succession de feu D. MOREAU, sis au village de St. LAURENT, d'un arpent de front sur un demi arpent de profondeur, avec une *MAISON* en pierre à deux étages, remises et écuries. C'est un endroit très avantageux pour un médecin.

A LOUER.

La moitié d'une maison à deux étages, appartenant à Augustin Perrault, écuyer, sise au bas du champ du mars. Possession sera donnée immédiatement. S'adresser à
P. MOREAU,
Ext. testem. de feu D. Moreau.
4 juin, 1836. 4f

Nouvelles Marchandises d'Automne.

LES Soussignés reçoivent maintenant de Londres, Liverpool, et Glasgow, un assortiment considerables de MARCHANDISES de GOUT et autres convenable à la saison.
ROBERT ARMOUR et cie
14 Oct. 1835.

A VENDRE OU A LOUER.

UNE MAISON et JARDIN magnifique situées chemin Papineau. La maison en bonne réparation, ainsi que les écuries, appentis, etc. Le jardin est complanté d'arbres fruitiers. La situation serait excellente pour une taverne ou pour la résidence d'une famille.

S'adresser à M. JOSHUA STANSFIELD, ou à M. GEORGE SMART, voisin de la propriété.
Montréal, 16 janvier, 1836.

AU PRIX COUTANT

LES Soussignés disposeront au *Prix Coutant* et sans réserve, de tout leur fonds de Marchandises Seches, vu que M. Boudreau est maintenant en Angleterre pour choisir un assortiment splendide de MARCHANDISES DE GOUT, attendu par les premiers arrivages du printems.
U. BOUDREAU & Cie.
7 mars, 1836. tf.

Nouvelle Ecurie de Louage.

LES Soussignés annoncent respectueusement au public qu'ils viennent d'établir une ECURIE DE LOUAGE, No. 20 rue Craig, sous la surintendance de M. W. ROBINSON, et qu'ils sont prêts à louer des CHEVAUX avec des VOITURES, et des CHEVAUX DE SELLE à des prix modérés, et à recevoir des chevaux en pension. La facilité que leur donne leur manufacture de voitures et de selles et harnais, les mettra à même de tenir toujours leurs voitures, harnais, selles, etc. en meilleur état qu'ils ne le sont ordinairement dans les écuries de louage. Espérant recevoir l'encouragement nécessaire pour assurer au public la continuation d'un établissement utile, les soussignés promettent que rien ne manquera de leur part pour le rendre respectable et digne d'être soutenu.

L'encouragement généreux que les soussignés ont reçu depuis qu'ils ont commencé des affaires en cette ville, mérite qu'ils en témoignent leur reconnaissance ; et ils s'appliqueront constamment à en mériter la continuation. Ils ont en main à leur établissement, Place d'Armes, un assortiment considérable de VOITURES, HARNAIS, SELLES sur le quel ils sollicitent respectueusement l'attention du public.
J. & J. THORNTON.
4 mai, 1836.

L'ALLIANCE.

ASSURANCE BRITANNIQUE ET ETRANGÈRE SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU. COMPAGNIE DE LONDRES CAPITAL CINQ MILLIONS STERLING ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DE FEU, ASSURANCES SUR LA VIE.

Par la dite compagnie au bureau du soussigné agent à Montréal.
C. TAIT.
Montréal, 12 juin, 1835 tf

AQUEDUC DE MONTREAL.

AVIS.

LA COMPAGNIE croit devoir rappeler aux locataires qui sont en retard à l'égard de l'eau, des réparations, etc., que, à moins qu'il ne paient leurs comptes le ou avant le 12 du courant, on arrêtera l'eau, et leurs comptes seront remis entre les mains du procureur de la société pour en recouvrer le montant.
4 mai 1836.

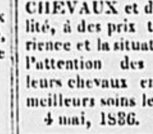

WILLIAM SHARP, en remerciant le public de l'encouragement très libéral qu'il a toujours reçu du public judicieux, annonce qu'il vient de transporter son ECURIE DE LOUAGE, à son ancienne place, sur le bord du fleuve, derrière le Théâtre Royal, où il pourra en tout temps offrir aux messieurs, des CHEVAUX et des voitures de la meilleure qualité, à des prix très modérés. Sa longue expérience et la situation salubre des écuries méritent l'attention des messieurs qui désirent mettre leurs chevaux en pension, et ils verront que les meilleurs soins leur seront donnés.
4 mai, 1836.

AVIS.—Dans la Maison, N°. 53, Rue Sanguinet, faubourg St. Laurent, vis-à-vis la Maison de Pension de M. F. L. Bourgeois, on peut disposer de deux très jolies Chambres, pour deux pensionnaires garçons, (gens paisibles).— On donnera aussi à manger à quatre individus à des prix raisonnables ; la table sera servie au goût des personne qui se présenteront ; on trouvera dans la maison la plus grande tranquillité, propreté et soins, ayant point d'enfans. On y parle les deux langues.
30 Avril, 1836.

POUR LIVERPOOL.—Le vaisseau bien connue, de la première classe, bâtie en Grande Bretagne, le *ROBERTSON*, capitaine JOHN NEILL, l'un des plus vite voiliers, offre une occasion favorable pour ceux qui ont de la potasse à embarquer. Il sera prêt sous peu de jours pour recevoir du frêt La plus grande partie de sa charge étant déjà engagée les personnes qui ont quelque chose à embarquer, feront bien de faire diligence. Pour frêt ou passage, pour lequel il peut fournir toutes sortes de commodités, s'adresser à MASSON, STRANG, LANGEVIN et cie. à Québec, et ici au capitaine NEILL, à bord ou à
ROBERTSON, MASSON, STRANG et cie.

☞ N. B.—Le *Robertson* continuera à faire régulièrement le commerce entre les ports de Liverpool, de Québec et de Montréal.
21 mai, 1836.

ORGUES.

M. FAY Facteur d'Orgues, informe MM. les Curés et Marguilliers et le public en général, qu'il a laissé son ancienne résidence, au Côteau Baron, et qu'il a établi son attelier dans une place centrale, située sur la grande rue du faubourg St. Laurent, près du marché, (maison voisine de M. Riddell) où il sera toujours prêt à recevoir des ordres pour la confection d'Orgues d'Eglise, Orgues de Chambre, à clavier et à cylindre, etc. Il se *transportera dans les différentes* paroisses, où l'on voudra bien l'appeler, pour réparer et accorder les orgues. Il se flatte qu'on voudra bien lui continuer l'encouragement qu'il a reçu dans cette branche.
9 avril 1836. 3m.

CHEMIN DE FER DU CHAMPLAIN ET DU ST. LAURENT.

DES demandes reitérées ayant été faites par rapport au prix des transports sur le chemin de fer du Champlain et du St. Laurent, et spécialement surtout quant aux articles mentionnés ci-dessous ; on a pensé qu'il serait avantageux de faire connaitre au public, et surtout aux personnes éloignées, les tarifs modérés qui ont été affixés, afin que les commerçans puissent se servir de cette route jusqu'au Lac Champlain et en venant du *Lac Champlain.*

On pense que le chemin sera en opération le ou avant le 15 juillet prochain ; et notice convenable en sera donnée.
Potasse,......... 2s. par quart,
Bœuf et Porc, 1s. do
Fleur et Farine, 6d. do
Madriers et Planches, 5s. par 1000, pieds mesure du bois.

Le fleur, la farine, les bois et planches, qui descendront la riviere et qu'on aura l'intention de faire transporter par le chemin de fer, éviteront le cout de traversée et charrage en étant déposés au quai de la compagnie à Laprairie.
W. D. LINDSAY,
Commissaire.
30 Avril, 1836.

TOMBEAUX.

LE Soussigné offre de sincères remercimens au public pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour et prend la liberté d'annoncer qu'il a un assortiment de TOMBEAUX, PIERRES et MARBRES pour inscriptions, etc. qui seront toujours prêts et à des prix extrêmement bas.
JOHN SURTIS,
Rue St. Charles Borommée.
16 avril, 1836. 1 y

A LOUER OU A VENDRE, DEUX MAISONS, agréablement Situées au Côteau St. Louis, rue St. Edouard, Joignant la rue Bleury. Ces maisons sont divisées chaque pour quatre familles, avec de bonnes dépendances et jardins en front de chacune des dites maisons. Les maisons sont bien finies.
Pour les conditions s'adresser à
LOUIS COMTE,
Montréal, 14 mai, 1836. tf.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE L'ÆTNA.

CE BUREAU a été transporté dans le local occupé ci-devant par KAY, WHITEHEAD & Cie. encoignure des rues St Pierre et St. Paul
JOSEPH JONES, Agent.
Montréal, 7 mai, 1836. —am.

AVIS.

LES Soussignés annoncent au public que depuis le premier du courant, les affaires ci-devant faites par les Soussignés seront continués sous les noms et raisons de Scott, Tyre & Co.

Ils ont transporté leurs magasins et leur comptoir aux nouveaux Magasins voisins des voutes de Messrs. McGill & Co. rue St. Paul.
J. & J. SCOTT & Co.
4 mai 1836.

ANNONCE.

LE Soussigné a transporté son bureau et ses magasins dans la rue St. François Xavier, voisin de M. G. RHYNAS, vis-à-vis la BANQUE DU PEUPLE. Il attend par les premiers arrivages un assortiment général de MARCHANDISES SECHES d'Angleterre et du continent.
MOSS MOSES.
ARGENT COMPTANT pour toutes especes de fourures.
4 mai, 1836.

AVIS.

M. JOSEPH SHUTER offre ses remercimens à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il a reçu depuis qu'il a commencé à faire des affaises en cette ville et prend la liberté d'annoncer qu'il a pris M. JOHN GLENNON, marchand de cette cité comme ASSOCIE, et les affaires se feront sous les noms et raison de SHUTER ET GLENNON, dans les anciens magasins. Ils attendent par les premiers arrivages un assortiment considérable de PORCELAINE, FAYANCE et VERROTERIE, et un assortiment choisi de MARCHANDISES SECHES.
JOSEPH SHUTER.
JOHN GLENNON.
4 mai 1836.

Bureau du secretaire de l'assurance mutuelle contre le feu du comté de Montréal.—30 Mars 1836.

AVIS.—Les personnes qui ont fait application à ce bureau pour être assurés contre le feu, et qui n'ont point encore remis leurs billets de Prime, sont priées de le faire avec le moins de délai possible, avant qu'on émette les polices.
Par ordre.
JAMES KNAPP.
Secrétaire et trésorier.

LES REVDS. MM. BLACK et M'KENZIE ont pris à bail la maison ci-devant occupée par Madame OGDEN, et ils ont assez d'appartements pour prendre SIX PENSIONNAIRES de plus. La maison et la situation, sont des plus propres pour un établissement en ce genre. Le terrein destiné pour la recréation des enfans est spacieux. Les pensionnaires auront l'avantage de l'école public et des leçons particuliêres.

A LOUER, pour une ou trois années, la MAISON et le beau JARDIN maintenant occupées par le Rév. M. BLACK.
7 Mai, 1836. 6m.

4,000 CORDES DE BOIS.

LE Soussigné informe les personnes qui désirent établir un CHANTIER DE BOIS DE CHAUFFAGE, qu'il leur vendra plus de 4000 cordes de bois à prendre sur pieds, situé dans une très belle place, immédiatement vis-à-vis la Pointe Fortune, à environ 20 arpents du bord de la rivière.
G. PAYMENT.
Cascades, 21 mai 1836. tf.

ORGUES.

M. JOSEPH JACOTELLE, fils, successeur de feu M. J. B. Jacotelle, facteur d'Orgues, informe messieurs les marguillers et le public en général qu'il continuera toujours sa manufacture d'ORGUES d'EGLISE et de tout autre genre. Il se transportera dans les paroisses où l'on voudra bien l'appeler pour réparer, accorder et racommoder les orgues. Il ose espérer qu'on voudra bien lui continuer l'encouragement qu'il a reçu dans cette branche.
13 avril, 1836. 1 m

MARCHANDISES NOUVELLES.

LE Soussigné vient de recevoir par le *TORONTO* de Londres, et offre en vente, à très bas prix, le contenu de QUATRE-VINGT-TROIS BALLOTS et CAISSES MARCHANDISES SECHES et de GOUT, consistant en draps et casimires fin et superfin, couleurs assorties, satin brodé et peint pour vestes, toile d'Irlande de 3-4 et de 7-8, long cloth de 4-4 et 7-8, toile d'union 4-4, coton à chemise de 9-8, toile écru, toile union noir de 4-4, jaconets, lacons 5-8, drogets unie et rayé 4-4, 5-8 et 34, soie à coudre, dentelles et bobinet, mouchoirs de battiste, mérinos peint, cantoons, drils, toile à essuiemaine 3-4, valentia et quillings.

AUSSI,

Mousselines imprimée de 9-8, battiste blanche et de couleur 7-8, schâles de soie de goût, boutons de perle concave et de goût de 12 et 16 lignes, pantalons d'été, habits, gilets, vestes et pantalons en draps, calleçons, bas, etc. 7 caisses chapeaux, souliers et bottines de dames, souliers de prunelle et de cuir d'Espagne, etc.

DEPLUS,

Quelques caisses boites à ouvrage, boites à toilettes, bureaux de goût et de solide, jouets d'enfans, et joujoux d'Allemagne, 3 superbes tellescopes par Dolland de Londres, instrumens musique, etc. etc.
MOSS MOSES.
23 mai, 1836. 6f

MACDONELL, HOLMES et Co., Magasins et voutes au coin des rues St. Paul et St. Gabriel, reçoivent maintenant au débarquement des navires ROBERTSON et CHEROKEE, de Glasgow, quelques ballots et caisses de MARCHANDISES SECHES, et ils attendent par les arrivages de Londres, de Liverpool et de Dundee, un assortiment considérable, qu'ils vendront à bas prix et à des conditions favorables.
21 mai, 1836. 6f.

A VENDRE, par le Soussigné :
500 JAMBONS fumés, qui sont particulièrecommandés aux familles, comme d'une qualité supérieure.
D. GORRIE, *Marché-Neuf.*
21 mai 1836. 6f.

A VENDRE, par le Soussigné, à son Magasin, dans les bâtisses de Peddie, rue Lemoine, THES, HYSON, TWANKAY, YOUNG HYSON.
SAMUEL HORT.
18 mai, 1836. tf

INTERDICTION.—Avis est donné par la présente annonce, que par acte et ordre donné par l'honorable George Pyke, un des juges de sa majesté pour la cour du banc du roi du district de Montréal, dans la province du Bas-Canada, portant date de la cité de Montréal, du dit district de Montréal, le deuxieme jour d'avril, mil huit cent trente-six, Ellis Roland, de la dite cité de Montréal, ferblantier, a été *interdit* du controle et de l'administration de ses propriétés, et que le soussigné Henry Dyer, de la dite cité, a alors été duement nommé curateur au dit Ellis Roland, et aura le controle et l'administration de toutes propriétés appartenant au dit Ellis Roland.
HENRY DYER,
Curateur.
27 avril, 1836.

MARCHANDISES NOUVELLES.

(Coin des Rues Saint-Paul et Saint-Joseph)

LE Soussigné reçoit par les vaisseaux actuellement dans le port, un assortiment CHOISI DE MARCHANDISES D'ETE.

Arrivé depuis peu d'Angleterre, il croit pouvoir assurer avec confiance à ses amis et au public, que sa collection a été choisie avec le plus grand soin. Tous les articles sont des patrons nouveaux et des plus fashionables du commerce.
ALEXIS BENOIT.
23 mai, 1836. 3.m

A LOUER,

Une très jolie MAISON, située au pied du courant, ci-devant occupé par M. Heman Seaver, deux étages et demie, en pierre, et très bien finie, peinte et tapissée, deux cuisines, glacières, étables et autres bâtisses. Le tout très bien arrangé pour une famille respectable.

S'adresser à J. M. GRIFFIS, au courant Ste. Marie, ou au propriétaire soussigné
JAMES M'GOWAN.
25 mai, 1836. tf

MARCHANDISES NOUVELLES.

LES Soussignés reçoivent par le navire *Robertson* de Greenock et attendent par les navires *James Holmes* de Londres, *Thalia, Valliant, Malay* et *Winscales* de Liverpool, un assortiment général de MARCHANDISES SECHES, consistant en lainages, cotons, soieries, etc. et ils invitent les marchands à les examiner avant d'acheter.
MITTLEBERGER & PLATT.
25 mai, 1836. 4f

LE Soussigné a reçu par les navires *Magnet* de Liverpool et le *Toronto* de Londres, un assortiment général de MARCHANDISES SECHES.
SAMUEL HORT,
Bâtisses de Peddie, rue Lemoine.
23 mai, 1836. tf

A LOUER, la moitié du premier étage et les étages supérieurs de la MAISON ci-devant occupé par MM. J. et T. A. Starke, rue Notre-Dame. Le magasin a 15 pieds de front sur 28 de profondeur. S'adresser au soussigné
HENRY MUSSEN, Confiseur.
23 mai, 1836. 6f

AU débarquement du navire *Robertson* :
6 boites TENTURES de papier ou tapisserie, à vendre par
BELLINGHAM & DUNLOP,
Rue des Commissaires.
25 mai, 1836.

CARDES POUR LES MACHINES.

LE Soussigné ayant été nommé agent des Manufactures, M. S. B. BENT, de *Middlebury*, Vermont, a reçu des cardes pour machines et recevra les commandes qui seront exécutées avec exactitude.
JAMES COURT,
Agent du Commerce et de transport par mer, No. 8 rue St. Joseph.
23 mai, 1836. tf.s.

A VENDRE, pour clorre des consignations
15 ballots houblon du Vermont, de la 1er qualité,
80 barrils résine de cherry,
50 do orge perlé du H. C.
6 barriques oporto de Terragone,
2 quarts faulx et faucilles de Biggins,
1 do pierres à faulx,
2 caisses papier vernis à patente,
Une quantité d'acir, *blister* et L. et pour resort.

Les soussignés reçoivent et continuent de recevoir une quantité de POTASSE, PERLASSE, LORD, FLEUR et autres effets, de la production du Haut Canada, qui seront vendus aux prix du marché.
MITTLEBERGER & PLATT.
23 mai, 1836. 4f

AVIS est par le présent donné, que le vingt-sixième jour de mai 1836, ALEXANDER MACKAY de la Cité de Montréal, Médecin, s'est volontairement interdit, et que par *acte* de l'hon. George Pyke un des juges de la cour du banc du roi de sa Majesté, pour le district de Montréal, WM. BLEAKLEY, de la ville de Montréal écuyer, a été nommé curateur, et conseil du dit Alexander MacKay, et que sans son consentement, par écrit le dit Alexander MacKay, sera désormais incapable de signer ou exécuters des contrats, billets promissoires ou obligation écrites, comme aussi de contracter des dettes ou engagemens de quelque genre que ce soit, tous ces actes ou contrats, sans le dit consentement, étant par le présent déclarés nuls et sans valeur.
2 mai 1836.

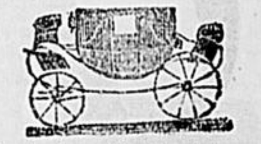

LE Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a transporté ses ECURIES de LOUAGE, dans les excellentes bâtisses, derrière la nouvelle église écossaise, rue des récollets ; on entre en front par la rue Notre-Dame, vis-à-vis de la maison occupé par M. Bonacina, et par derrière par la rue des Récollets.

Le Soussigné aura toujours des voitures, harnais, chevaux etc., qui ne le cédent pour la beauté et la bonne tenue à aucun autre établissement en ce genre à Montréal.

La bonne situation de ces écuries, les rendront agréable pour les messieurs qui désirent mettre chevaux en pension.

Il prend cette occasion pour remercier les personnes qui ont bien voulu l'encourager jusqu'à ce jour, et il espèrent mériter la continuation de leur encouragement, par les soins qu'il mettra toujours à remplir avec ponctualité les ordres qu'on voudra bien lui donner.
R. TAIT.
21 mai, 1836.

COMPAGNIE DES TERRES DE L'AMERIQUE BRITANNIQUE.

(British American Land Company)

AVIS PUBLIC est donné par la présente annonce, que le BUREAU PRINCIPAL de la COMPAGNIE DES TERRES DE L'AMERIQUE BRITANNIQUE a été changé de la cité de MONTREAL, à la ville de SHERBROOKE, dans le district de St. FRANCIS, où toute communications pour affaire avec la dite société, spécialement les applications pour la vente ou l'achat de terres, ou pour emploi doivent être adressées à ARTHUR C. WEBSTER, écuyer, sous-commissaire.
(Signé),
G. MOFFATT, P. M'GILL, } Commissaire
Montréal, 9 mai, 1836. 2

BLED A VENDRE.

A BORD du navire *THALIA*, dans ce port, CINQ MILLE MINOTS BLED étranger d'une qualité supérieure. On peut en voir au bureau des soussignés,
WILLIAM BAIN & Co.
23 mai, 1836. 1f

AVIS.

LES Soussignés notaires et associés prennent la liberté d'informer le public qu'ils ont établi leur ETUDE dans une des maisons de brique appartenant à M. Thomas Phillips, située près du pont de la Grande rue du Faubourg St. Laurent.
Ls. MARTEAU,
PATRICE M. GUY,
1er juin 1836. 3f.

MARCHANDISES SECHES.

LES Soussignés ont reçu par les derniers arrivages et offrent en vente, un assortiment considérable de Marchandises Sèches pour la maison; très bien adapté aux deux provinces, consistant en
15 ballots beaverteens et Moleskin, bien assortis,
10 do cotons-gris de 26 à 40 pouces de large,
14 do Indiennes du dernier goût,
12 do coton filé blanc et gris, chaque ballot assorti de No. 6 à 12,
7 do coton à chemise,
2 do toile d'Ecosse,
Draps et cassimires, bien assortis,
Coton rayé et careauté de Glasgow,
5 ballots coton à chemise (*Regatta*)
2 ballots jaconets en rouleaux, etc etc.
GREENSHIELDS & FILS.
1er juin 1836. 9f.

MARCHANDISES SECHES ET DE GOUT.

Vis-à-vis le Palais de Justice.

HARDOIN LIONAIS prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public qu'il continue à faire des affaires en son nom dans le commerce de MARCHANDISES SECHES, telles que ci-devant sous le nom de L. et H. Lionais, dans le même magasin. Lors de la dissolution de leur société tout le vieux fonds de marchandises a été vendu, et maintenent son magasin est fourni des marchandises les plus nouvelles et les plus à la mode, reçues par les dernier arrivages, et dont il disposera à des prix très bas.

H. Lionais sollicite les nombreuses pratique de L. et H. Lionais de vouloir bien continuer à l'honorer de leurs commandes, et il fera tous ses efforts pour mériter leur bienveillance.
1er juin, 1836. 3m

A LOUER,

UNE MAISON, située rue St. Jacques, derrière l'église Anglaise, maintenant occupée par la soussigné.
A. C. WEBSTER.
20 avril, 1836.

GRANDE EXHIBITION ZOOLOGIQUE.

LES PROPRIETAIRES DE LA

MENAGERIE AMERICAINE,

Informent les Citoyens de Montréal et du voisinage, qu'ils montreront leur rare collection

D'ANIMAUX VIVANS,

(POUR SIX JOURS SEULEMENT),

Le 30 et 31 du courant, et le 1er, 2, 3 et 4 JUIN, et positivement pas plus longtemps, dans le

TERRAIN DU VIEUX CIRQUE,

Rue M'Gill, près l'Hôtel du Général Brock.

Ce monde voyageur de curiosités vivantes, consistant en ANIMAUX et OISEAUX SAUVAGES, est montré sous un Pavillon spacieux, de 150 pieds de diamètre, et assez vaste pour contenir SEX MILLE PERSONNES. On construit aussi des sièges pour quelques centaines de spectateurs, et es dames et les enfans y ont le premier droit.

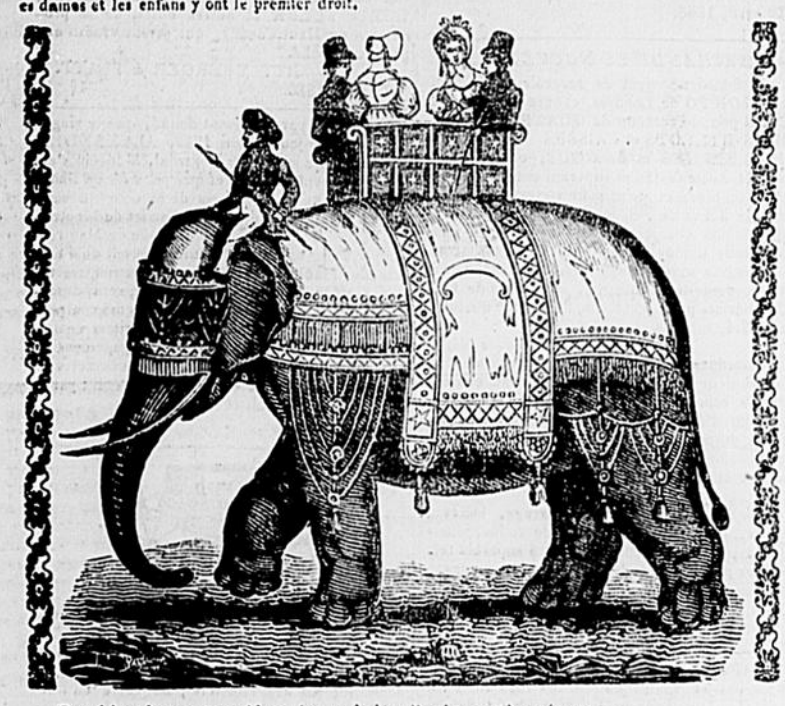

Parmi les plus remarquables animaux de la collection sont les suivans :—

LION ET LIONNE,

ET

TIGRESSE-ROYALE

Le gardien entrera dans les cages suivantes à trois heures, savoir :—Celle du Lion, de la Lionne, de la Tigresse-Royale dans la même cage, celle du Lion et de la Lionne, Leopard et Leoparde dans la même cage, et celle du Tigre et de la Tigresse-Royale. Les habitans de ces cages forment un spectacle imposant et gigantesque. Ce groupe des habitans les plus indomptables des bois, offre à l'esprit des spectateurs une insurmontable barrière à penser que l'art de l'homme peut subjuger à ses desseins, et à ses ordres ces sauvages et féroces animaux. Cependant l'incrédulité doit disparaître lorsqu'on voit le gardien entrer dans leur cage, et ces animaux jouer avec lui comme des enfans avec leurs camarades.

L'ELEPHANT.

Le Public est informé qu'un des Eléphants est pourvue d'une superbe selle orientale, capable de contenir six personnes qui peuvent se promener sur son dos avec agrément et sureté.

Le Pelican, le Capricorne, la Hienne Rayee, le Leopard male, le Dromadaire male, l'Autruche, le Zebre, le Cassowary, le Vautour, la Hyenne Tachetee, la Panthere Tachetee, le Chameau, la Cigogne, l'Ours du Pole, un paire de Kangarous.

CETTE MENAGERIE ET VOLIERE OCCUPE

19 Voitures de grande dimmension, Wagons, etc.

TIRES PAR

120 Superbes Chevaux Gris;

ET

60 HOMMES,

Y COMPRIS 14 MUSICIENS

sont nécessaires pour rendre ses opérations complètes.

En addition à ce qui précède, il y a un RHINOCEROS qui ne le cède en taille et en force qu'à l'éléphant. Ce rare animal, lorsqu'il atteint sa grosseur, à de 10 à 12 pieds de la tête à la queue, six ou sept pieds de haut, et la circonférence de son corps est presque égale à sa longueur. On ne doit pas perdre l'occasion de voir cet animal extraordinaire.

Il y a aussi un JEUNE ELEPHANT, récemment importé d'Afrique ; un TAPIR ou ANTILOPE de l'Amérique du Sud. Une PAIRE de TIGRES, un LAMA de Pérou, un GRAND CHAMOIS, un PORC-EPIC, un LYNX, un MACAUCO, un BADGER, une paire de CIGOGNES, un CHAMAU à deux bosses, des LIONS, SINGES, etc.

Pour rendre le tout plus attrayant les directeurs se sont promis une collection de CURIOSITES, comprenant une variété d'objets d'histoire naturelle et de beaux arts, parmi lesquels se trouve le grand ANACONDA vivant de Java, et 18 figures de cire de grandeur naturelle. Ces objets sont trop nombreux pour être détaillés ; il fait le voir, trois messieurs de premier talent, des principaux théâtres des Etats-Unis ont été engagés pour chanter des chansons comiques et des chants de negre ; parmi eux se trouve l'inimitable "Jim Crow."

Les propriétaires ont engagé 14 musiciens d'un talent reconnu, qui exécuteront des airs nationaux favoris, des marches, ouvertures, etc.

La ménagérie sera à St. Jean le 27 et à Laprairie le 28.

Heures d'exhibition de la ménagerie de 9 heures A. M. à 12, et de 2 à 5, et de 7 à 9 1-2 P. M.—Prix d'entrée 30 sols—1s. 3d.

Heures d'entrée pour visiter la collection, comme ci-dessus—Prix 7 1-2d.

Montréal, 21 mai, 1836.

NOUVEAU MAGASIN DE SOULIERS.

L'ENCOURAGEMENT libéral que le Soussigné a reçu dans son métier, lui fait un devoir d'offrir ses remercimens à ses nombreuses pratiques, et l'a mis à même d'établir un magasin sur un pied plus étendu et où l'on pourra se procurer des chaussures de toutes sortes pour les dames et les messieurs et les enfans à des prix modérés.

Il a loué à cet effet le magasin ci-devant occupé par M. Andrew Galt, rue Notre Dame, dans la maison appartenant à Louis Marteau, écuyer, faisant face à la rue St. Jean-Baptiste. Il a aussi engagé les ouvriers les plus habiles, de manière à exécuter avec gout et ponctualité les ordres qu'on voudra bien lui donner.

JEAN BTE. CHOQUETTE.

Montréal, 16 mai 1836.

VUX MEUNIERS, Le Soussigné aura besoin au mois de juin prochain d'un bon meunier, Les personnes faisant application doivent produire des certificats de bon Caracterre et doivent Comprendre le mecanism d'un Moulin. S'adresser *franc de port* au Soussigné, au mannoir de Soulange.

SAVEUSE DU BEAUJEU

Coteau du Lac,
18 mai 1836. 2f.

PAR VENTE DE GRE A GRE.

42 paniers } Champagne, 1er qualité.
4 caisses }
19 caisses Frontignac,
600 pierres à Moulanges de France,
1 caisse mérinos.

A. & J. CUVILLIER.

RUE NOTRE-DAME, No. 85.

LE Soussigné vient de recevoir et offre en vente, à très bas prix, 16 caisses de PAPETERIE, contenant :

24 reams best Laid Foolscap, H. P.
40 do B. Wove do do
30 do Yellow do do do
11 do Best B. Laid Pot, do
30 do Yellow Wove do
45 do Common do
40 do S.F.B.J.Y. Wove Bath Post, H. P
30 do Fine do
10 do do Bath do
40 do Small do do
15 do Superfine Laid do
10 M. Plumes de Londres,
25 do do do
100 do do de Russia,

AUSSI,

2 caisses crayons à dessein, crayons à écrire à marquer rouge et noir, ardoises, cire à cacheter oubliés, poudre à encre, encre noir et rouge, et une variété d'autres effets.

J. O. BROWN.

A VENDRE au JARDIN BOTANIQUE de GUILBAULT, Graines de Jardin garantie, de la récolte de 1835.

Côte à Barron.
Avril. 16 1836

M. V. DESROCHERS, PEINTRE DE PORTRAITS, ayant établi ses ateliers dans le haut de la maison occupée par M. Kellenny, rue Notre-Dame, près du Palais de Justice, a l'honneur d'annoncer au public qu'il est prêt à exécuter les commandes qu'on voudra bien lui adresser avec promptitude, tant en portrait qu'en tableaux d'églises et autres sujets. Il donnera aussi des leçons de dessin.

27 mai, 1836. 4f.

BANQUE DE MONTREAL.

L'ASSEMBLE'E ANNUELLE des ACTIONNAIRES aura lieu au BUREAU de la BANQUE, dans la cité de MONTREAL, le SIXIEME jour de JUIN prochain, à ONZE heures du matin, pour l'ELECTION des DIRECTEURS pour les douze mois qui suivront. Un tat général des affaires de la banque sera soumis.

Le LIVRE de TRANSPORT, sera fermé LUNDI, le 16 mai prochain, après lequel jour il ne sera pas permis de transferer des actions jusqu'au jour ou il sera ouvert de nouveau, le 6 juin.

BENJAMIN HOLMES,
Caissier.

19 avril, 1836.

BANQUE DE MONTREAL.

AVIS est donné par la présente annonce, qu'un DIVIDENDE SEMI-ANNUEL de QUATRE POUR CENT sur le capital de cette institution a été déclaré aujourd'hui, payable MERCREDI, le PREMIER jour de JUIN prochain, au bureau de la banque en cette cité.

Et en sus, UN BONUS de QUATRE POUR CENT sur le capital de la banque sera payé en même tems à la même place.

Par ordre des directeurs,
BENJ. HOLMES.
Caissier.

19 avril, 1836.

COMPAGNIE DU GAZ DE MONTREAL.

LE COMITE d'affaires de la Compagnie recevra des PLANS et DEVIS pour les bâtisses nécessaires, pendant les quatorze jours qui suivent la date de cette annonce.

Un PRIX de VINGT-CINQ louis sera donné à l'auteur du plan qui sera adopté. Ce prix étant payé, le plan deviendra la propriété de la Compagnie. Les plans qui ne seront pas acceptés seront remis à leurs auteurs. Les plans et devis doivent être adressés au soussigné.

Par ordre du Comité.
ALBERT FURNISS.
Secrétaire

23 Avril, 1836.

COMPAGNIE DU GAZ DE MONTREAL.

AVIS est donné par la présente annonce, que le LIVRE de Souscriptions pour les actions de cette compagnie est OUVERT. Les personnes qui désirent devenir actionaires sont priées de s'inscrire sur le livre au bureau de la BANQUE de MONTREAL, où le dit livre est déposé, le ou avant le 16 mai prochain.

Par ordre du comité,
ALBERT FURNISS.
Sécrétaire.

23 Avril, 1836.

AUX PEINTRES.

DES PROPOSITIONS seront reçues jusqu'au 20 du courant, des personnes qui voudraient entreprendre de PEINTURER et SABLER la partie en bois du CLOCHER de l'EGLISE PROTESTANTE EPICOPAL, depuis la gallerie en fer jusqu'au cadran. Il faut trois couches de peinture et deux couches de sable Pour les particularités s'adresser au Soussigné.

J. PELTON.
Clerc de la Fabrique.

4 mars 1836.

CHANTIER A NAVIRES, au COURANT STE. MARIE, à LOUER ; du 1er. mai prochain, aussi la boutique de forgeron et autres dépendances, dernièrement occupés par Shen et Merritt.

S'adresser à
JOHN FORSYTH.

11 mars 1835. tf.

Fonderie en Caracteres d'Imprimerie.

MR. T. GUERIN étant arrivé de New-York avec toute les machines nécessaires du la manufacture des CARACTERES D'IMPRIMERIE, toutes les commandes faites à ses Agents MM. LECLERE ET JONES bureau de l'*Ami du Peuple*, Montréal, seront remplies avec promptitude et garantie d'une qualité égale aux caractère importés de l'étranger.

PLAIN LETTER.			
Diamond.....per lb.	$3 00	Two Line Nonpareil wdouble shaded....	$1 50
Pearl	1 40	Two Line Brevier double shaded....	1 25
Agate	1 15		
Agate on Nonpareil body	1 05	ANTIQUE LETTER.	
Nonpareil	0 90	Nonpareil Antique	$1 25
Nonpareil on Minion body.....	80	Minion Antique....	1 00
Minion on Nonpareil body.....	80	Brevier Antique	84
Minionette	80	Long Primer Antique	64
Minion	70	Pica Antique.....	56
Minion on Brevier body	63	Great Primer Antique	50
Brevier on Minion body	53	Double Pica Antique	44
Brevier on Minion body	53	Double Great Primer Antique	36
Brevier	56	Five Line Italic Antique	30
Brevier on Bourgeois body	51	Five Line Open Italic Antique.....	30
Brevier on Long Primer body.....	50	TITLE LETTERS.	
Bourgeois on Brevier body.....	51	Agate, Title	$1 40
Bourgeois	45	Nonpareil, Title	1 25
Bourgeois on Long Primer body....	43	Minion, Title.....	1 00
Long Primer.....	40	Brevier, Title	90
Long Primer on Small Pica Body	30	Long Primer, Title....	64
Small Pica	38	Small Pica, Title....	50
Small Pica on Pica..	37	BLACK LETTER.	
Pica	36	Minion Black	1 00
Pica on English body	36	Brevier Black	90
English	36	Long Primer Black..	84
Columbian	36	Pica Black	56
Great Primer.....	34	Double Pica Black...	50
Paragon	34	Double Pica Open Black	46
Double Small Pica...	34	SCRIPTS.	
Double English	32	Great Primer Script	$1 00
Double Great Primer	32	Double Pica Script..	1 00
Double Paragon	30	GREEK.	
Canon	30	Nonpareil Greek..	$1 50
Five Line Pica	30	Minion Greek ..	1 40
		Brevier Greek ..	1 12

Six line Pica, and all above are cut upon wood, and are from 6¼ to 8¾ cts per letter.

TWO LINE HEAVY FACE LETTER.		SOLID FRACTIONS.	
Two Line Pearl....	$0 64	Nonpareil Fractions	90
Two Line Nonpareil	48	Minion Fractions....	70
Two Line Minion & larger	40	Brevier Fractions....	65
TWO LINE LIGHT FACE LETTER.		PIECE FRACTIONS.	
Two Line Diamond	$0 70	Bourgeois Fractions..	$2
Two Line Pearl	64	Long Primer Fractions	1
Two Line Nonpareil	50	Small Pica Fractions	1
Two Line Minion....	50	Pica Fractions	
Two Line Brevier...	50	FLOWERS.	
SHADED LETTERS.		Pearl Flowers	1 40
Minion shaded	$1 50	Nonpareil Flowers....	90
Brevier shaded	1 20	Minion Flowers	70
Two Line Pearl shaded	50	Brevier Flowers	56
Two Line Minion shaded	1 25	Bourgeois Flowers....	46
Two Line Nonpareil shaded	1 00	Long Primer Flowers	40
		Small Pica Flowers	35
		Pica and all larger	36
		LEADS.	
		From six to ten to a Pica.	
		SPACE RULES.	
		QUOTATIONS.	

Two Line Antique shaded 1 25
Two Line Nonpareil eridian shaded 1 60

Les commandes faites pour des presses, des chassies, etc. seront remplies aux prix de New-York.

Les sortes qu'on demandera pour compléter des fontes seront fondues à ordre.

Six mois de crédit pour des billets approuvés ou 7½ pour cent d'escompte pour argent comptant.

Vieux caractères pris en échange à neuf piastres par 112 livres.

Montréal 18 mai 1835.

La *Gazette de Québec*, le *Canadien* et le *Mercury* sont priés d'insérer cette annonce, et en leur donnera trois piastre en caractères.

MONSIEUR AUDY, a l'honneur de s'adresser aux élèves et amis du vénérable Messire Roque pour les informé qu'ils peuvent se procurer son PORTRAIT en visitant son atelier rue M'Gill, Marché à Foin.

2 décembre, 1835.

LA SOCIETE de SHUTER ET WILKINS expire au 1er. mai prochain, du consentement mutuel des associés.

Ils prient les personnes qui leur sont endettées de payer le montant de leurs comptes à leur bureau aussi vite que possible, et ils espèrent que cette notification sera suffisante.

Ils se proposent de vendre leurs FONDS de PORCELAINE, FAYANCE et VERROTERIE par encan le 10 MAI prochain. Les marchands dans ce genre de commerce feront bien de s'y trouver.

JOSEPH SHUTER.
R. C. WILKINS,
Par JOSEPH SHUTER.

Des Catalogues seront prêts plusieurs jours avant la vente.

20 Avril, 1836.

$500 DE RECOMPENSE!!

NOTICE est donnée par le présent qu'une récompense de CINQ CENTS PIASTRES sera payée par *le soussigné à la personne qui trouvera* un porte manteau noir (appartenant à David Kennear et portant son nom sur une plaque de cuivre) et son contenu consistant en habits, billets de banque et autres objet de prix, perdus avec le *stage* dans le fleuve St. Laurent, près du Coteau du Lac, mercredi, 20 Janvier 1836

C. H. CASTLE.
Caissier de la banque de la cité

Montréal, 6 fév. 1836.

PIANO. Le soussigné informe respectueusement les habitans de Montréal et des environs, qu'il a commencé la manufacture de PIANO FORTE, sur un nouveau principe, et qu'il a engagé deux compagnons élèves des meilleurs établissement en ce genre à Londres. Il aura constamment à vendre un bon assortiment d'instruments qu'il peut recommander avec confiance.

Le soussigné espère mériter l'encouragement d'un public éclairé, par l'assiduité qu'il mettra à remplir avec promptitude les commandes que l'on voudra bien lui adresser.

JOHN THOMAS.
Au marché du Faubourg St. Laurent,
près du magasins de A. Ridelle.

N. B. Il accorde les pianos pour la somme de 35. Il raccommodera les orgues, violons guitarres, etc. avec soin et promptitude.

14 nov. 1835. t

A LOUER, une MAISON en bois, à deux étages, nouvellement réparée, avec une cour spacieuse, cave, grenier et écuries, située presque à l'entrée de la grande rue du faubourg St. Antoine. S'adresser au propriétaire soussigné.

A. RAMBAU.

10 fév. 1836.

ROBERT HOE & Co.

Nos. 29 et 31, Gold street New-York

ONT à vendre aux prix les plus modiques tout ce qui est nécessaire pour établir une imprimerie ; leurs conditions sont six mois de crédit ou cinq pour cent d'escompte pour argent comptant

Les soussignés étant agents pour la Maison ci dessus toutes demandes qui leur seront adressées seront remplies sous le plus court délai, sans autres frais que ceux de transport et du douane.

JONES & Cie.

Montréal, 14 juillet, 1832.

Désirable Lots à Bâtir.

A VENDRE, pour argent comptant, ou à vente constituée, plusieurs LOTS DE PRIX, sur les rues Bleury, Sherbrooke, et la rue projetée de Beaubien, et autres LOTS adjoignant à les bâtimens de M. Delvecchio, au pied de la Montagne. Pour plus amples informations s'adresser au soussigné, No. 18, rue St. Gabriel.

A. M'KENZIE.

27 juin, 1835.

LECONS D'ESCRIME.

MHURIE, MAITRE D'ARMES, se propose de donner des leçons. S'adresser à son domicile, No. 11, Grand Rue du Faubourg St. Laurent.

Montreal, 5 janvier, 1836.

LE soussigné reçoit par les vaisseaux du printemps un assortiment général de PAPETERIES, qu'il vendra à bon marché aussi PAPIER BRUN, à CARTOUCHES, etc.—de 36 × 46 26 × 41, 30 × 40, et divers autres : papiers convenables aux marchands en gros.

ROBERT WEIR, fils.

Montréal, 19 Mai 1834.

CONTRAT POUR BOIS DE CHAUFFAGE

DES offres par écrit seront reçues par les Prothonotaires de ce district, à leur Bureau au Palais de Justice, tous les jours de 9 à 5 heures jusqu'au 10 AVRIL prochain, pour la fourniture de 166 CORDES DE BOIS DE CHAUFFAGE de la longueur requise par la loi et de la qualité ci-dessous, savoir :

55 cordes d'Erable, de la meilleure qualité,
55 do Merisier do do
55 do Hêtre rouge do do

Le tout livrable, savoir : 150 cordes dans la cour du Palais de Justice, en cette ville, et 16 cordes dans la cour du Bureau du Shérif.

Deux bonnes cautions seront exigées pour la due exécution de ce contrat.

Bureau des Prothonotaires, ce 20 mars, 1836.

W. WEST, ci-devant du MOUNT-PLEASANT-HOTEL, chemin STE. FOY, près Quebec, informe respectueusement le public qu'il vient de prendre la grande Maison et DEPENDANCES appartenant à Messrs P. & D. BRUNET, à *Ste. Anne de la Perade*, où il est prêt à recevoir des VOYAGEURS entre Québec et Montréal. Comme il se propose de tenir continuellement une bonne table et les meilleures liqueurs, de porter les plus grandes attentions aux équipages et effets des voyageurs, et de procurer à ceux qui l'honoreront de leur pratique tous les agrémens qu'ils pourront désirer, il espère mériter par là, la protection de ceux qui voyageront sur cette route.

—Octobre 19 1835.

LES Soussignés en addition à leur présent assortiment attendent d'Europe par les navires *Great-Britain* et *Toronto* de Londres, et par le *Cherokee* de Glasgow, un assortiment général de LIQUEURS et d'EPICERIES, consistant en

Eau-de-vie de Cognac et d'Espagne,
Vins bleu et rouge et Oporto,
Genièvre qualité supérieure,
Poivre, ris, gingembre et indigo,
Caffé, sucre blanc et des Indes Orientales,
Amandes, clous de girofle, raisins,
Bouchons, souffre, alun,
Fil de cordonnier et ficelle.

Aussi, par le *Mary Ann*, de Bristol.

50 tonneaux fer en barre,
10 do do à cercle,
100 boites plaques du Canada,
100 do ferblanc I. C. et I. X.

Le tout sera vendu au plus bas prix du marché.

JOHN T. BADGLEY ET CIE.

16 mai, 1835. 12m

Forges de St. Maurice et des Trois-Rivières.

LES Soussignés ayant été nommés agens pour la vente des ouvrages en fer et en fonte des FORGES DE St. MAURICE et des TROIS-RIVIÈRES, ont maintenant à leur magasins, rue St. Gabriel, un assortiment complet de fer en barre, ouvrages en fonte de toute description.

FORSYTH RICHARDSON & Cie.

4 mai, 1834.

PERDUE,

MARDI SOIR, dernier, dans la rue St Joseph, où sur la Place d'Armes, une boucle d'Oreille tres riche, en argent. La personne qui la remettra au bureau de ce journal sera généreusement recompensée.

14 mai, 1836. 6f.

FERME A VENDRE.

ON offre à vendre une superbe FERME située à une très petite distance du village de Chambly, sur la riviere Richelieu, bornée en front par le chemin des diligences de St. Jean, et par derrière par les propriétés de Mme. de Salaberry ; contenant environ cent quarante acres, dont quatre-vingt en état de culture et prêts à recevoir les semences du printemps. Il y a une excellente MAISON, une grange, et autre bâtimens sus-construits. La nouvelle ligne du canal entre Chambly et St. Jean passe sur cette terre, et l'on aura l'avantage d'un pont sur la ferme ; moulins à farine et moulins à scie à une petite distance. Cette ferme mérite l'attention des personnes qui désirent se fixer dans cette belle partie de la province. Les personnes habitant les environs sont des plus respectables et l'on n'est qu'à une petite distance de l'église, du village, des écoles et des magasins. La distance de Montréal n'est que de dix-sept milles où l'on trouve un bon marché pour les produits de la ferme. On pourra voir la ferme en s'adressant à THOMAS M'NALLY, résidant dans la maison. Pour les autres particularités, s'adresser au soussigné, au bureau de MM. A. L. et J. Macnider,

WILLIAM CARRE.

13 avril, 1836. w tf

A LOUER, possession au 1er mai prochain, une superbe MAISON à TROIS ETAGES située Grande Rue St Jacques, maintenant occupée par Mme. SEWELL. Il y a des chassis doubles et des persiennes pour toutes les croisées. Il a une excellente cave et une bonne glaciere ; une écurie pour quatre chevaux, remises, etc. etc.

Cette propriété est dans le meilleur état possible et très commode pour une famille. Pour les particularités s'adresser au Dr. ROBERTSON, à la porte voisine de la maison ci-dessus.

3 fevrier 1836.

MANUFACTURE FRANCAISE DE MEULES A MOULIN.—Le propriétaire continue à tenir un assortiment de pierres à moulin

De blocs à meules de première qualité,
Plâtre de Paris,
Pierres d'Esopus.

Tous les articles garantis et vendus à des prix modérés.

WM. H. CULVER.
No. 10, rue du St. Sacrement

BUREAU GÉNÉRAL D'AGENCE

ON y reçoit en dépôt toute espèce de marchandises, et on en dispose d'après les ordres qui sont prescrits. On achète et on vend en Commission. On se charge d'effectuer le recouvrement des fonds et d'en faire la remise. On y fait le Courtage de Douane et de Change dans toutes les branches, et on se procure des fonds avec les garanties nécessaires ; enfin, on interprète et traduit les principales langues dans cet établissement, qui par son ancienneté et par ses relations étendues assure les meilleurs avantages.

S'adresser à
M. EUGENE BERGONZIO,
No. 8, Broad-Street, New-York

☞ Il y a constamment à vendre differentes qualités de cigares.

30 oct. 1835. tf

---

500 MEULES FRANCAISE supérieures à vendre. S'adresser au bureau de Messrs H JONES & Cie. au Canal.

1834 tf. ed.

A VENDRE,

400 LIVRES CARACTERES A IMPRIMER du LONG PRIMER, de la manufacture de la fonderie en caractères de Montréal.

Une petite fonte do BREVIER. do
250 livres do SMALL PICA, do
200 livres do PICA, do

Ces caractères pourront être assortis pour le français, avec les accents.

DE PLUS,

Lepages du petit catéchisme, stéréotype de Montréal.

S'adresser au bureau de *l'Ami du Peuple*.

JONES ET CIE.

25 mai 1835.

Fonderie en Caracteres d'Imprimeterie.

APELL & BROTHER, ont transporté leur fonderie des Nos. 29 et 31 Gold à l'encoignure de *John et Gold street* New-York, où ils offrent en vente l'assortiment le plus complet de caractères, aux prix suivants :—

Pica.....$0 36		Minion.....	70
Small Pica.....	38	Minion on Nonpareil body....	8
Long Primer....	40	Nonpareil.....	9
Bourgeois.....	46	Agate.....	1 1
Brevier	56	Pearl	1 4
Do. on Minion body	63		

Caractères à Musique, Caractères en bois pour affiches, filets, entrelignes, composteurs, vignettes &c. &c. &c.

A six mois de crédit ou a 7½ pour cent d'escompte pour argent comptant. Ils prennent aussi de vieux caractères en payement, à raison de 9 cents la livre

Les soussignés étant agents pour la fonderie ci dessus, les imprimeurs désirant se procurer de ces objets peuvent s'adresser à eux, leurs commandes seront immédiatement remplies sans autres frais que le transport et les droits de douane.

JONES & Cie.

Montréal 14 Juille 1833.

ALFRED B. TOWNLEY, a l'honneur d'annoncer aux citoyens de Montréal et des environs, qu'il ouvrira un MAGASIN d'EPICERIES de LIQUEURS, VINS, etc. MARDI, le 26 avril, dans les magasins présentement occupés par M. FARQUHAR, No. 90, rue Notre Dame ; il y aura constamment un assortiment considérable de marchandises en ce genre de la meilleure qualité.

Les vins et les liqueurs seront de la première qualité, et les prix seront très modérés.

18 avril, 8f

MAGASIN A LOUER A LACHINE, situé à l'entrée du canal, maintenant occupé comme magasin d'épicier et de provision. Possession au premier mai prochain. Pour les particularités s'adresser sur les lieux à M. LOUIS ROI, ou au soussigné à Montréal, rue Notre-Dame.

WILLIAM SNAITH.

N. B.—Les fournitures du magasin, consistant en comptoir, rayons, quarts, barrils, boites à thé, etc. etc. seront vendues à bon compte.

Lachine, 16 avril, 1836.

SOUS PRESSE.

Pour paraître au commencement de Juin prochain,

UN TRAITÉ D'ARITHMÉTIQUE RAISONNÉE,

PAR CASIMIR LADREYT.

CET OUVRAGE comprend les quatre opérations fondamentales, les fractions ordinaires, les fractions décimales et les nombres complexes, avec de nombreuses applications en tous genres ; l'exposition du système métrique ou décimal de France, avec les moyens d'appliquer ce système aux monnaies, poids et mesures d'Angleterre et du Canada, ce qui simplifie considérablement les calculs ; la comparaison des monnaies, poids et mesures de France avec ceux du Canada, et un moyen très facile de comparer entre eux les prix des marchandises relativement aux mesures respectives de chaque pays ; la solution des problèmes les plus difficiles de l'Arithmétique, règles d'intérêt, d'escompte, de compagnie, d'alliage, etc. ; le tout d'après une nouvelle méthode et sans le secours des proportions ; l'extraction de la racine carrée et de la racine cubique ; enfin une foule de questions et d'exemples relatifs à chaque cas, propres à éclaircir les démonstrations, et à faire connaître l'usage de chaque règle en particulier, et de toute Arithmétique en général.

L'auteur ose espérer que ce petit traité sera jugé digne de figurer dans les colléges comme dans les écoles primaires ; il est à la portée de tout le monde, et utile à toutes les classes de la société.

L'auteur ne s'est pas borné à un simple enseignement de routine, il est entré dans les détails les plus minutieux. L'enfant, en calculant, ne posera jamais un chiffre sans savoir pourquoi et comment ; de sorte que, en apprenant à calculer, il apprendra nécessairement à raisonner. Au reste c'est au public qu'il appartient de juger du mérite et de l'utilité d'un tel ouvrage, nous attendons avec confiance son jugement.

Des listes de souscription seront ouvertes jusqu'au 1er juin prochain, et l'ouvrage sera livré immédiatement.

Le prix de l'ouvrage, broché, est fixé, pour les souscripteurs à la modique somme de DEUX CHELINGS.

Les personnes qui souscriront pour douze exemplaires, recevront le *treizième gratis :*

Celles qui souscriront pour 100 exemplaires, auront droit à 25 exemplaires gratis.

On souscrit, à Montréal, chez l'Auteur, rue Notre-Dame, No. 50.

Montréal, 11 avril, 1836.

£1000 DE RECOMPENSE.

VU qu'il a été fait une tentative d'incendier, dans la nuit de Samedi dernier, le 23 du courant, à trois différentes fois, les MAGASINS de MM. PETER M'GILL, et cie. et qu'il n'y a nul doute que ce ne soit l'acte d'un incendiaire, la récompense ci-dessus sera payée à la personne qui fera connaître le coupable par la justice.

J. JAMIESON,
Agent de l'Assurance du Phenix.
C. TAIT,
Agent de l'Assurance de l'Alliance.
GEORGE C. DAVIES,
Agent de l'Assurance de Québec.
PLAYFAIR, M'LEAN et cie.
Chargés de pouvoirs pour l'Assurance de l'Ouest d'Ecosse.
HENRY P. VAUGHAN,
Agent de l'Assurance de l'Etat.

Montréal, 25 janvier, 1836.

AMELIORATION UTILE.

Vieux Lits de Plumes Nettoyés Préparés, Purifiés et rendus semblables à des neufs.

LE Soussigné a en opération une machine pour les fins susdites, dont l'opération produit les effets suivans. Elle enlève l'huile animale, l'humidité, l'ordure, les insectes de toute espèce, les miasmes de toute genre, les odeurs désagréables et malsaines, etc. et met les lits tels qu'ils sont absolument égaux à des lits neufs. Les lits sur les quels sont mortes des personnes attaquées de maladies telles que le coléra, la petite vérole, etc. ont entièrement nettoyés et rendus aussi agréables que jamais.

On peut arranger les lits et les rendre aux propriétaires, le jour même où on les reçoit, s'il le désirent.

N. B. Toutes personnes desirant faire nettoyer et préparer leurs lits, sont priées de laisser leurs noms à la taverne de M. MATHEWS, la porte à coté de la Poste, et elles seront servies avec promptitude. La dépense est très légère.

A. MATTISON.

13 avril, 1836.

CERTIFICATS.

Ayant employé M. Amos Mattison, jun. pour réparer et purifier plusieurs lits de plume qui étaient en mauvais état, nous certifions ici qu'il a, par l'opération de sa machine à cet effet, renouvellé et amélioré ces lits de manière à mériter notre entière approbation.

J. HITCHCOCK,	C. O. A. FITTS,
NAHAM HALL,	CADY et DOOLITTLE
N. B. DOUCAT,	ROBERT MATHEWS,
D. W. EAGER,	LATHER TEMPLE,
GREENE, THOMPSON et cie.	E. M. MILLAN.

Imprimé et publié tous les Mercredis et Samedis PAR

JONES & CIE.

CONDITIONS DE L'AMI DU PEUPLE.

Ce Journal paraît deux fois par semaine, le Mercredi et le Samedi, matin. Le prix de l'abonnement est de 20s. par année, payable par semestre et d'avance non compris frais de port. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant leur semestre échue, et payer leurs arrérages On s'abonne au bureau, rue Notre-Dame, vis-à vis du Palais de Justice.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

PRIX DES ANNONCES.—Six lignes et au-dessous 2s. 6d. et pour chaque insertion subséquente 7½ dix lignes et au-dessous 3s. 4d. et 10d. pour chaque insertion subséquente. Au-dessus de 10 lignes, 4d par ligne pour la première insertion, et 1d. pour chaque insertion subséquente.

☞ Nous publierons les annonces qui nous seront adressées, jusqu'à ce que nous ayons reçu ordre de discontinuer.

AGENTS.

D. S. LIMOGES,.....TERREBONNE
L. B. BEAUDRY,..TROIS-RIVIERES
J. L. CONSTANT....STE.-THERESE
CHARLES EMOND.....BERTHIER
JOHN E. LEODEL,..... ST.-JEAN
JOSEPH ABRAHAM..ST. PHILIPPE
H. CREBASSA,...WILLIAM-HENRY
LS. BRUNEL,.....ST. HYACINTHE
JOS. BOURRET,.RIVIERE-DU-LOUP
DR. O'DOHERTY.....ST. EUSTACHE
FRS. MIGNAULT,.. .....ST. DENIS
TH. LEMAY.....STE. MARIE
J. M. A. RAYMOND,.....LAPRAIRIE
P. OGILVIE,.....CHAMBLY
ISAAC JONES,.....L'ASSOMPTION
H. F. CHARLEBOIS,.....VAUDREUIL
P. D'ORSENNENS,.....ST-ROCK
WM. BRENT,.....QUEBEC
M. BERNIER,.....ST. PASCHAL
J. W. D. PARENT, COTEAU DU LAC
DR. MOORE.....HALLOWEL U. C.
L. O. DE HERTEL.....ST. ANDRE
CEMIU PIEZE.....STE. ANNE